

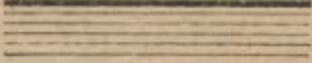
Nouvelle Série

N° 1

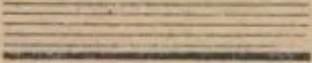
**BULLETIN  
DES SEANCES**

DE

**L'ACADÉMIE DE NIMES**



**Année 1954**



IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND  
**NIMES** – 12, RUE PRADIER, 12 – **NIMES**

1954

## TABLES

---

1954

### FAITS ACADEMIQUES

Renouvellement du Bureau .....	3-13
Réception de M. Davé, membre résidant .....	3
Election de M. Frégneau, membre non résidant .....	23-27
Don de Monseigneur Anthérieu, d'un vieil ouvrage de l'abbé Paulian .....	23
Remerciements de M. Knight, membre correspondant .....	27
Jubilé sacerdotal de M. le Chanoine Chabot .....	27
Réception de M. Barnouin, membre résidant .....	29
Classement de la Bibliothèque .....	39
Congrès de la Fédération Historique du Languedoc .....	29
Election de M. Enjoubert, membre résidant .....	51
Réception de l'Académie Racinienne .....	54
Election de M. Robert, professeur à la Faculté de Rennes, membre non-résidant .....	57
Décès de M. le Chanoine Chabot .....	57
Lettre de la Société des écrivains de province .....	59
Décès de M. Fauré-Frémiot .....	62

## HISTOIRE

M. Lignières : Mystérieuse origine de Christophe Colomb .....	16
M. Hubert-Rouger : La Commission Municipale de 1870, à Nimes .....	51
Travaux édilitaires à Nimes, 1870-1880 .....	60
M. Dupont : Colonisation et vie rurale dans le Roussillon et la Marche d'Espagne au IX <sup>me</sup> s.	63

## HOMMAGES

M <sup>me</sup> Martin Guis : Anthologie de poètes .....	23
M. Tuffier : Chants d'amour, à Dieu à la France	46
M. Davé : Une correspondance de 1789, changements de noms, liste des suspects, enquête sur le Tribunal révolutionnaire de Nimes	59
M. François de Ramel : Les Vallées des Papes d'Avignon .....	60
M. Robert : Homère .....	63

## LITTERATURE

M. le Docteur Baillet : La Saga de Fritzof .....	21
M. Seston : Racine et la Grâce d'après M. Knigt	23
M. Gibelin : Les idées religieuses de M <sup>me</sup> de Stael	24
Une Corrida de Muerte, Conte languedocien	62
M. Fauré-Frémiot : Le Don Juan de Molière .....	28
M. Bosc : L'inconnu de Césene .....	39
M. de Joly : A propos d'un prix littéraire .....	40
M. Marcel Coulon : Souvenirs d'enfance .....	41

M <sup>lle</sup> Lavondès : Francklin et la baronne de Bourdic .....	41
M. Gibelin : Les sources grecques de Phèdre .....	46
M. le Docteur Paradis : L'œuvre de Fregneau .....	47
M. Paganelli : Institution sanitaire d'après Georges Fouillé .....	53
M. le Chanoine Bruyère : Folklore beaucairois .....	57
M. Marcel Coulon : Mistral restitué à la poésie française .....	59
M.M. Gibelin et Brunet : Sur l'orthographe de Nimes .....	62

#### POESIE

M. Bosc : Guirlande pour el de Boffe .....	12
--	----

#### VOYAGES

Mgr. Anthérieu : Trois capitales andalouses .....	19
M. Livet : Pierre Termier dans le Gard .....	47
M. le Commandant Chailley : Un explorateur nimois .....	60

---

Nouvelle Série

N° 1

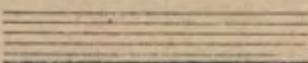
**BULLETIN  
DES SEANCES**

DE

**L'ACADÉMIE DE NIMES**



1<sup>er</sup> Trimestre 1954



IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND  
**NIMES** – 12, RUE PRADIER, 12 – **NIMES**

1954

# SOMMAIRE

---

## Faits académiques :

Renouvellement du Bureau .....	3
Réception de M. Davé, membre résidant .....	3
Installation du Bureau .....	13
Election de M. Frégneau, membre non-résidant .....	23
Don par M. le chanoine Anthérieu d'un vieil ouvrage de physique de l'abbé Paulian .....	23

## Communications :

M. le bâtonnier Bosc : Présentation de la « Guirlande pour elle » de L. de Boffe .....	12
M. Lignièrès : La mystérieuse origine de Christophe Colomb .....	16
M. le chanoine Anthérieu : Trois capitales andalouses .....	19
M. le docteur Baillet : La Saga de Fritjof .....	21
M. Seston : Racine et la Grèce d'après M. Knigt .....	23
M. Gibelin : Les idées religieuses de M <sup>me</sup> de Stael .....	24

## Hommages :

Par Mme Martin-Guy : Anthologie de poètes .....	23
---	----

BULLETIN  
DES  
**SEANCES DE L'ACADÉMIE DE NIMES**

---

SEANCE DU 8 JANVIER 1954

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Professeur Dupont, président.

Etaient présents : M.M. Bosc, chanoine Anthérieu, Baillet, Gibelin, Antonin, Lavondès, chanoine Bruyère, Des Guerrois, Velay, Seston, Max Vincent, Lignières, Paradis, chanoine Cantaloube, Livet, de Regis, Davé, membres résidants ; M. le pasteur Cadix, membre non-résidant ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

Il a été procédé au renouvellement du Bureau.

L'Académie de Nimes a procédé à l'élection du bureau pour 1954. A l'unanimité des membres présents, ont été élus : président, M. l'inspecteur général Paganelli ; vice-président, M. Hubert Rouger.

La compagnie a ensuite installé M. Davé, juge au tribunal civil qui, en qualité de membre résidant occupera le fauteuil laissé vacant par le départ de M. Gouron. M. le professeur Dupont, président, a accueilli le récipiendaire par le discours suivant :

« Les circonstances veulent que la dernière manifestation de ma présidence soit marquée par l'installation d'un nouveau membre, et je suis d'autant plus heureux de cette concordance qu'en vous accueillant, Monsieur, notre Compagnie ouvre ses portes à un méditerranéen et à un magistrat, deux titres qui ne doivent pas traduire uniquement une valeur géographique ou fonctionnelle et auxquels je voudrais lier autre chose qu'une simple résonance de terroir ou de profession.

*Méditerranéen vous l'êtes, non sans doute par naissance, si l'on s'en tient à la stricte inscription au registre de l'état-civil; mais par ascendance* puisque votre famille, originaire de Toulon,

s'y est maintenue depuis le XVI<sup>m</sup>e siècle, *et aussi par adoption* puisque les fonctions paternelles vous ont entraîné très jeune vers le Midi. Paris vous a accueilli, mais vous lui avez échappé de bonne heure et votre enfance s'est déroulé dans le cadre de la Provence, à Draguignan, paisible cité qui gardent encore les senteurs des pinèdes des Maures ; à Digne où les derniers effluves marins tempèrent heureusement les bises alpestres ; puis à Nîmes qui, sans vouloir échapper au Languedoc tourne volontiers ses regards vers le Rhône et met sa coquetterie à nouer d'intimes relations avec la terre d'Arles, sans renier sa fidélité à l'ancien pays des Arécomiques. Nîmes, à laquelle les cachotteries un peu mystérieuses de sa vocation confèrent quelque féminité, va devenir le centre de gravité de vos années de jeunesse.

Si elle préside à votre formation scolaire, dans les classes de son vaste lycée et si elle contribue à vous doter d'une solide formation classique, elle ne vous perd pas de vue après votre inscription à la Faculté de droit de Montpellier ; elle vous guette encore quand vous remplissez à Marseille vos obligations militaires et elle vous attire une nouvelle fois quand le moment est venu pour vous de fixer votre avenir dans le choix d'une situation

Le notariat vous retient en effet à Nîmes, puis à Générac, dans la banlieue même de la cité et quand vous quittez l'étude pour la magistrature, votre cursus honorum se déroule successivement de Largentière à Avignon, puis d'Avignon à Nîmes ; et le cercle se referme toujours sur cette ville, à laquelle vous étiez réellement prédestiné ; c'est une suzeraine qui ne tolère pas beaucoup de licence de ses vassaux immédiats ou de ceux qu'elle se plaît à considérer comme tels. Depuis déjà bien des années, vous lui êtes resté attaché et c'est elle qui a suivi votre ascension dans les divers degrés de la hiérarchie judiciaire. Le palais est devenu désormais le foyer principal de votre activité, et c'est là que vous avez connu plusieurs membres de notre compagnie, qui ne compte pas beaucoup de magistrats (elle s'honorera d'autant plus de votre présence), mais qui réunit les représentants les plus brillants du barreau ; je me garderai de toute présentation individuelle et de toute mise en relief de leur personnalité, mais je crois pouvoir affirmer qu'ils se sont faits, autour de cette vaste table une place de tout premier ordre, tant par l'étendue de leurs connaissances et la sûreté de leur érudition que par la clarté de l'exposition, la qualité du verbe, et l'art d'animer une discussion ou de soutenir un débat.

Les talents oratoires qui sont l'apanage normal de leur fonction trouvent ici un milieu tout à fait favorable à leur expression, et un groupement comme le nôtre ne peut que se féliciter d'une semblable collaboration. Vous pourrez, Monsieur, en maintenir la valeur, car, comme les maîtres du barreau, les magistrats sont toujours restés animés par le désir d'accroître leur culture

et de s'intéresser aux choses de l'esprit. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, leur réputation d'érudits se traduisait par le goût de la lecture, par la passion des beaux livres, la recherche des éditions rares, somptueusement reliées, aux « ex libris » évocateurs ; par le désir de rassembler dans une vaste bibliothèque non seulement les auteurs classiques qu'on aurait considéré comme déshonorant de ne pas associer aux méditations quotidiennes, mais encore les œuvres des philosophes, des économistes, des encyclopédistes, de tous ceux, en un mot qui pouvaient fournir un apport à l'affermissement du savoir et à l'enrichissement de la pensée.

Vous vous êtes heureusement pénétré de cette tradition, et, en dehors de vos obligations professionnelles, vous vous êtes laissé séduire par les travaux historiques ou folkloriques et vos goûts se sont progressivement orientés vers l'étude des vieilles civilisations méridionales et du Moyen-Age méditerranéen. On n'échappe pas à l'attraction de la Méditerranée ; elle aussi, reste une grande souveraine qui, pendant des siècles, a marqué de son effigie l'évolution du monde et guidé les grandes étapes de la civilisation ! Vous me disiez, il y a quelques semaines, tout le plaisir que vous éprouviez à vous pénétrer de l'histoire de Byzance, de l'épopée des Croisades ; des rapports qu'aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles se sont multipliés entre notre monde occidental et l'Orient grec et latin ! Etudes riches de portée, qui demeurent encore très neuves par certains aspects, encore mystérieuses par d'autres, et qui sont ainsi susceptibles d'exciter sans cesse la curiosité du chercheur à l'affût de documents originaux, et d'interprétations toujours plus rigoureuses et objectives. Il reste encore beaucoup à dire sur le rôle de notre féodalité languedocienne et provençale en Syrie et en Palestine, sur la politique orientale de Raymond IV de Saint-Gilles ; sur les conceptions méditerranéennes de Raymond V ; sur les projets des Trencavels ; sur les ambitions lointaines des Comtes de Barcelone, des rois de Majorque ou des seigneurs de Montpellier.

C'est sans doute le désir de vivre en communion plus étroite avec ce passé médiéval qui a provoqué votre élection à l'Académie de Vaucluse, en 1935. Vous y avez été accueilli par des personnalités de qualité dont vous avez évoqué le souvenir avec émotion, au cours de l'entretien que nous avons eu, notamment l'archiviste Chabaut, nimois avant d'être avignonnais, dont la solide et spirituelle érudition était toujours en éveil et ce délicieux archéologue qu'était le docteur Colombe, l'intelligent conservateur du palais des Papes. Je conserve le souvenir le plus vivant d'une visite que je fis sous sa conduite, il y a quelque trente ans, alors que j'étais encore étudiant à la Faculté des Lettres de Montpellier. Nous étions réunis dans cette magnifique chapelle pontificale, audacieusement édifiée au-dessus de la grande salle de l'audience, et coiffée d'imposantes croisées d'ogives. Pour nous tra-

duire la témérité de la construction, notre guide fit revivre avec une chaleur inoubliable l'amicale « dispute » entre le pape Clément VI, effrayé de l'extrême hardiesse de son maître d'œuvre, et l'architecte Jean de Loubières, sûr de sa technique, apaisant par des arguments décisifs les légitimes inquiétudes du saint Père ! Ce dialogue autorisé, dans la résonance de cette immense nef, avait quelque chose d'extraordinairement évocateur !

La connaissance que le docteur avait d'Avignon, la sûreté avec laquelle il ordonnait son argumentation et justifiait ses hypothèses, faisaient presque de lui un de ces surhommes qui vous saisissent, qui vous étreignent et qui donnent la sensation qu'on ne peut pas se rallier à leurs suggestions ou à leurs savants propos.

On conçoit que sous l'impulsion d'animateurs semblables, l'Académie de Vaucluse ait connu une phase particulièrement brillante dont ses Mémoires ont porté la marque. Vous avez été intimement mêlé à ce mouvement, vous l'avez soutenu et vous avez certainement rapporté de ce contact étroit avec une société vivante et productrice une foule de connaissances dont vous saurez faire bénéficier notre Compagnie.

Elle a eu, elle aussi, des archéologues de valeur et je ne retiendrai, pour mémoire, que celui dont vous allez maintenant occuper le siège. J'ai nommé Marcel Gouron, que Montpellier nous a ravis, mais dont les attaches nimoises restent toujours vivaces. Cet archiviste qui a le sens aigu de l'investigation et pour qui les textes, même les plus complexes, n'ont pas de secret, s'est laissé gagner par le culte des vieilles pierres depuis qu'il a été amené à guider, pour un temps, les fouilles du temple de Diane et depuis que ses récentes découvertes de Saint-Gilles lui ont révélé un champ d'action imparfaitement exploré ! Saint-Gilles est désormais devenu son fief, un fief dont il n'entend nullement se laisser dépouiller, par lods ou par déshérence et dont il se réserve jalousement le monopole. Il voue à Saint-Gilles le même culte que le docteur Colombe rendait jadis au palais des Papes. Durant son passage à l'Académie, dont il a assuré la présidence en 1948, il a affirmé une originale personnalité, une érudition de bon aloi, et c'est je crois l'impression que vous gardez des rapports que vous avez eus avec lui. Son départ vous ouvre donc la porte d'une société savante nimoise et va contribuer aussi à vous lier plus étroitement à Nîmes. Nous sommes convaincus que vous trouverez dans notre Compagnie une atmosphère semblable à celle dont était pénétrée l'Académie de Vaucluse, et ce fonds de courtoisie qui permet à chacun d'entre nous d'exprimer ses vues et d'exposer ses conceptions sans heurter celles de ses confrères. Je ne suis pas très ancien dans cette Académie, mais j'ai toujours été frappé par la bonne harmonie qui n'a cessé de régner parmi nous et qui est le gage le plus frappant d'une saine et aimable éducation. Notre groupement reste fidèle à la tradition que lui a lé-

guée la grande époque et tout, chez lui, en porte la marque, non seulement la nature et le rythme de ses séances, mais encore son hôtel qui lui est cher et dont il s'efforce d'enrayer le délabrement, sa bibliothèque où se pressent à côté des mémoires des diverses sociétés savantes, des ouvrages rares et des éditions de prix ; ses tableaux, ses estampes, ses objets d'art. Il tient à ce patrimoine, qui est la raison d'être de son existence et de son comportement.

C'est dans ce milieu, dont nous éprouvons quelque fierté que nous sommes heureux, Monsieur, de vous accueillir aujourd'hui ».

M. Davé a répondu en ces termes :

« Vous avez bien voulu m'appeler à siéger parmi vous et j'ai été, je vous le confesse, profondément ému, en même temps que flatté par votre choix. J'en ai connu tout le prix et devant votre bienveillance si grande, j'ai mesuré la petitesse de mes mérites. Peut-être avez-vous retenu à mon actif l'amour qui nous est commun, du beau dans toutes ses manifestations, et particulièrement de la beauté de notre département si divers et de notre ville si prodigieusement riche et attachante, tant dans son aspect général et ses monuments, que dans son charme intime, peu accessible il est vrai, au passant rapide ou indifférent, que dans son histoire et ses traditions, dans cet ensemble de choses imprécises et impalpables, qualités et défauts, ombres du passé, aspirations présentes, avenir qui se dessine, dont l'ensemble constitue l'âme d'une ville, ou d'un pays. Et c'est sans doute mon unique mérite à me trouver des vôtres, que, né loin de Nîmes quoique d'une province voisine j'ai appris à considérer votre ville comme ma ville, votre histoire comme mon histoire, et au cours d'un demi siècle, à orienter peu à peu autour d'elle ma vie et mon activité, à y revenir toujours après des absences plus ou moins longues, à en faire le port et le refuge après lequel aspire tout homme vieillissant.

Vous m'avez appelé à remplacer dans votre assemblée un homme qui, par bonne fortune, est encore vivant. Seules, les nécessités d'une vie que l'Administration avare n'a pas facilité comme elle l'aurait dû, selon ses mérites, l'ont contraint à s'éloigner de nous. Je demeure confondu devant l'abîme qui sépare la science, la valeur de M. Gouron de ma propre insignifiance. Comment pourrai-je dès lors, même pour les magnifier, rappeler, exactement ses mérites aussi immenses que divers ?

Aussi bien me bornerai-je à révéler par des souvenirs personnels, certains aspects de la personnalité de M. Gouron, peut-être inconnus de vous.

La première fois que je le rencontrais et que j'appris à le connaître c'était, avant la guerre — la dernière, puisque, hélas, notre génération en est à numéroter les guerres qu'elle a subies — Par une claire matinée, je m'étais rendu aux Archives et mon étonnement commença de trouver un local tout baigné de lumière, me rappelant les Archives de Vaucluse, dans la cour jardin secrète du Palais vieux asile de calme, de paix, de quiétude au sein des agitations de la vie moderne. L'objet de ma visite vous étonnera sans doute. Elle étonnera moins les avocats qui m'écouteront, quand j'aurai dit que j'allais consulter le texte du fameux traité intervenu entre l'abbaye de Franquevaux et la Communauté du Château de Posquière, relativement aux droits de chasse sur les fonds de l'abbaye, traité qui est à l'origine depuis près de 150 ans de procès aussi nombreux qu'insipides. J'avais au sujet des décisions de justice intervenues une opinion, je le confesse assez hétérodoxe dont je fis part à M. Gouron. Celui-ci partagea mes vues m'encouragea, retira de leur retraite, non seulement les fameux compromis, mais d'autres aussi anciens et intéressants, ayant à peu près le même objet. Vous me permettrez de vous en révéler ni la date ni les parties, ne voulant pas risquer de soulever de nouveaux conflits similaires. Et nous acquîmes ensemble la conviction, que le texte au sujet duquel tant d'éloquence avait été dépensée en vain, tant de systèmes échafaudés et tant d'encre répandue, n'avait très vraisemblablement jamais été lu sérieusement par les parties ni par leurs juges, puisque aussi bien aucun document ne porte la date de 1301 sans cesse redite et que la convention dont s'agit est en fait postérieure. Je trouvai donc en M. Gouron, courtois, aimable, disert celui que vous avez tous connu, mais dans son cadre, son élément, ses kilomètres de rayon au milieu desquels il évoluait avec une aisance admirable. Un M. Gouron qui manipulait avec dextérité et amour, de vieux parchemins, les déchiffrait à la vue, alors qu'ils m'apparaissaient presque incompréhensibles : tant en raison de leur écriture gothique et palie que de leur langue même qui n'avait plus du latin que l'aspect et dont la moëlle laissait transparaître notre belle langue romane. Telle est la première vision que j'eus de M. Gouron, génie familier de nos vieilles archives.

Je le retrouvais quelques années plus tard : alors que revenu de captivité, il avait repris modestement ses besognes obscures. Je le retrouvais dans des circonstances beaucoup plus particulières, en qualité d'expert dans une instance ayant pour objet la délimitation des territoires donnant lieu à l'appellation des vins de Laudun. Et ce fut en cette journée d'été un M. Gouron dont l'aspect vous est certainement beaucoup moins connu. Toute la matinée sous le soleil, nous parcourûmes ces riches vignobles délaissant je dois le reconnaître, la partie purement technique des choses de la vigne, M. Gouron étant d'ailleurs plus spécialement

chargé du côté historique de la question. N'oublions pas en effet, que nos modestes crus locaux eurent leurs heures de renommée, sinon de célébrité, Monsieur Bauquier, en effet, notre regretté confrère, nous rappelait entr'autre à ce moment que Chusclan eut le privilège de fournir de vin de table durant son exil, le dernier survivant de la branche aînée des Bourbon et que, dès 1629, Laudun, Tresque et Codolet eurent celui de fournir de leur vin blanc et clairet (lisez : rosé) — la table du Roi Louis XIII. Et donc M. Gouron, l'Archiviste aux champs parcourait joyeusement le vignoble, s'intéressant, plutôt qu'aux cépages, aux nombreux vestiges romains qui parsèment la-bas la campagne, visitant avec nous le Château de Lascours, ou avec compétence et émotion il nous signalait la chambre où couchât dit-on, Marie Stuart, et la grande salle où en 1570 siégèrent les Etats du Languedoc. Et je ne pourrais vous évoquer, tout le charme de cette promenade riche du sel de ses réflexions, de ses remarques, de ses enseignements. Mais le même M. Gouron vous aurait encore plus surpris par le discours improvisé qu'il fit à l'issue du repas amical coupant la journée, discours simple et aimable, classique en sa forme, mais plein d'une malice de bon aloi, de verve, d'apropos, d'esprit pétillant. Ce discours si tant est que ce mot ne soit trop gros et ne trahisse l'esprit de son auteur, fut le champagne de ces agapes. Certes, le savant perçait toujours sous les propos légers, mais l'homme révélait son fond de bonté, sa franchise en même temps que sa simplicité et sa bonne humeur. Et cet aspect familial m'est demeuré cher et vivant.

Je le retrouvais sous un nouvel aspect après d'autres années. De hautes personnalités, si loin des humbles mortels que nous sommes, avaient prescrit une rénovation, une refonte et au besoin une codification de nos vieux usages locaux — si tant est que se puisse concevoir une codification c'est-à-dire la cristallisation, arrêt dans le temps de cette chose vivante sans cesse en évolution que sont, ou plutôt qui devraient être des usages. Dans la Gard, une très nombreuse commission presque une assemblée fut réunie dans une des grandes salles de la Préfecture. Là se trouvaient des représentants de tous les corps d'état, des administrations, du barreau, du commerce, de l'industrie, de l'artisanat, de l'agriculture, des propriétaires, des locataires et fermiers, bref une véritable microcosme. J'y représentais modestement la Magistrature, appelée comme ayant à appliquer par la suite les textes, fruits de cette consultation. Mais à cette nombreuse assemblée, il fallait un bureau et surtout un Président capable de diriger les débats, de les orienter, de canaliser et limiter les discussions, d'agir avec autorité et compétence en un mot de présider. Ce fut M. Gouron qui par acclamations et à l'unanimité, fut désigné pour remplir ces fonctions. Il prit donc le fauteuil. Je reconnais que ce n'était pas tâche facile que de diriger les débats d'une réunion aussi disparate représentant des intérêts

aussi divers, composée de membres sans mandats ne reflétant en somme que leur tempérament, leur tendance, leur personnalité propre. Je fus, ou plus exactement, nous fûmes émerveillés de l'aisance avec laquelle M. Gouron prit la direction des débats, de la discipline qu'il sut imposer, de la clarté de ses conceptions de ses suggestions raisonnables autant que mesurées, de la méthode de travail qu'il fit adopter, logique, pratique, permettant tous les espoirs. J'ignore la suite qui a été donnée à cette première séance, ainsi que le résultat des travaux des sous-commissions désignées. Mon but était seulement de vous présenter un autre aspect de la personne de M. Gouron révélant une personnalité énergique et souple, dirigeant avec maîtrise les débats d'une assemblée peu commode : improvisant au fur et à mesure dénotant une sûreté de vue, une promptitude d'adaptation, qui aurait fait honneur et pourrait servir de modèle à certains hommes d'état.

Ce petit triptique hatif et combien incomplet, vous aura permis, peut-être, d'entrevoir la personnalité forte, riche et complexe qui se cache sous les dehors modestes de mon très aimé prédécesseur.

Vous avez voulu, en m'appelant à siéger parmi vous, obéir à une de vos anciennes et combien excellentes traditions, consistant à grouper au sein de votre assemblée, autant que faire se peut, des représentants de chacune des activités de la Cité.

Et ainsi en ma personne, vous avez recherché un représentant de la Magistrature. Pauvre représentant et combien peu représentatif de la Magistrature d'aujourd'hui, combien de plus qualifiés vous auriez pu choisir et combien je me trouve chétif, au regard des grands magistrats d'autrefois qui furent nos confrères. Certes si en me désignant, vous avez voulu honorer l'amour de la profession, alors je me flatte que votre choix a été heureux. J'ai, en effet, toujours considéré — et anachronisme vivant — je considère encore la magistrature non comme une profession, mais comme un sacerdoce. Et comme je communie avec nos voisins Belges qui considèrent qu'une fois magistrat, toujours magistrat jusqu'à la mort, avec seulement une absence d'activité motivée par l'âge ou la maladie. Jeune ; j'eus conscience de la responsabilité, combien lourde et grave qui pèse sur le magistrat et combien dangereux était un recrutement trop hâtif à des âges trop tendres. Non certes que j'ai jamais douté de la science juridique des jeunes qui à ce point de vue en montreraient bien souvent à leurs anciens, mais parce qu'il est une connaissance, si importante, qui ne s'acquiert point sur les bancs de l'école de droit, mais seulement, hélas avec l'âge, la connaissance de la vie et des hommes. Et c'est pourquoi après un stage au barreau de Nîmes où j'ai respectueusement reçu les enseignements des Maîtres d'avant 1914 et un stage au parquet

de notre ville, convaincu de mon insuffisance de ces connaissances essentielles je m'orientais vers le notariat. Pendant dix ans j'appris à manier la matière humaine à connaître ses grandeurs et ses misères, ses ressorts cachés quelquefois touchant, d'autres fois sordides. La conscience satisfaite, je me décidais alors, connaissant que je pourrais faire un bon magistrat.

Bien loin de moi l'idée de penser à critiquer nos institutions judiciaires modernes. La magistrature de l'ancien régime finissant, si indépendante, si savante et si digne, à connu pas mal des Magistrats insuffisamment mûris. Certains scandales au parlement d'Aix en témoignent. L'admiration unanime et justifié de la haute valeur des magistrats britanniques est une preuve à l'appui de mes dires. Combien d'anciens bâtonniers pleins de science, de prudence et d'honneur auraient en venant à elle rehaussé le prestige de la Magistrature Française. Il n'est que de regarder autour de nous et parmi nous, pour être certain de la vérité de ce que j'avance. Et pourtant ces hommes à la modestie excessive, ont préféré garder avec leur indépendance, la robe de laine noire et la toque carrée, alors qu'ils auraient honorés la Simare écarlate et le collet d'Hermine. Il faut en effet remonter à près d'un siècle pour trouver l'habituelle pénétration pourtant si naturelle, vivifiante et féconde du barreau dans la Magistrature.

Il ne m'appartient pas de poursuivre et de vous priver plus longtemps du plaisir de communications savantes et intéressantes. Vous avez voulu un représentant de la Magistrature, c'est un vieux magistrat que vous avez choisi tout imprégné encore de l'esprit et des traditions de la vieille Magistrature Nimoise de celle que les bâtonniers qui m'écoutent ont connue et aimée ; un magistrat qui s'est mal adapté à l'esprit nouveau et qui toujours a sabordonné à l'accomplissement de son devoir toutes autres coordinations, faisant sa devise de la phrase de Daguesseau : « *Pouvoir tout pour la justice et ne pouvoir rien pour soi-même* ». De telles conceptions sont peut-être devenues de par la force des choses, les nécessités brutales de la vie courante, les besoins sans cesse croissant en face de ressources sans cesse amoindries, le souci légitime du lendemain sont peut-être devenues, je le dis sans aigreur, et je l'avoue sans honte, quelque peu périmées et quelque peu Don Quichottesques. Mais n'est-il pas bon dans la période actuelle, dans l'armature de fer qui nous enserme et nous écrase, n'est-il pas bon que quelque Don Quichotte subsiste, pour se battre contre les moulins à vent du matérialisme envahissant et tâcher de maintenir le flambeau vacillant de l'idéalisme, dernier reflet, mais reflet certain de la vieille civilisation latine dont à Nimes plus qu'ailleurs, nous pouvons nous dire les Fils. Qu'il me soit permis de saluer en vous tous les gardiens vigilants de la Flamme et de vous dire encore com-

bien je me sens orgueilleux et fier d'avoir été choisi par vous pour participer avec vous, à cette veillée ».

M. le bâtonnier Bosc, dans une causerie dont la finesse, la délicatesse et l'érudition font le charme, a présenté le recueil de vers signé de Boffe, et dont M. le Dr. Baillet a écrit d'abord la préface avant de s'identifier avec Louis de Boffe. « La guirlande pour elle » est le poème de la fidélité. On y découvre les qualités de cœur et le talent poétique qui en font un ouvrage de grande valeur. Maître Bosc, par des citations judicieuses fait des lectures qui font songer à Sully Prud'homme et à Ronsard.

---

SEANCE DU 22 JANVIER 1954

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Professeur Dupont, président.

Etaient présents : M.M. Paganelli, Hutter, Dr. Baillet, colonel de Balincourt, Flaugère, professeur Brunel, chanoine Cantaloube, bâtonnier Fabre, bâtonnier Bosc, Lignières, chanoine Chabot, chanoine Anthérieu, Mlle Lavondès, M. Gibelin, Huc, Seston, Antonin, Livet, Davé, chanoine Bruyère, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Avant de quitter le fauteuil, M. Dupont prononce le discours suivant :

« Mes chers confrères,

La mission que vous m'avez confiée l'année dernière, à pareille époque, va prendre fin avec cette ultime allocution. Je ne cacherai pas le plaisir que j'ai eu à l'accomplir, non par le désir de prendre rang dans la gamme des présidents et de rester investi de l'honorariat, mais par celui d'apporter une honnête contribution à la bonne marche de notre Académie et au maintien de sa réputation. Je me hâte d'ajouter que la tâche que j'ai dû assumer ne m'a jamais paru lourde et qu'outre les obligations ou plutôt les devoirs qu'elle m'a imposés, elle s'est révélée pour moi riche d'un certain nombre d'observations ou d'enseignements dont je voudrais, brièvement, vous donner la substance.

Elle m'a tout d'abord permis de prendre plus directement contact avec chacun d'entre vous ; de les mieux connaître, de me pénétrer plus intimement, à travers communications et conversations, de leur façon de penser et d'agir, et de saisir ainsi avec plus de justesse les pulsations de leur personnalité. Par une sorte de réflexe qui s'explique fort bien, j'ai été normalement amené à discerner plus intimement l'esprit de la Compagnie et à m'adapter davantage à son atmosphère. Certains de nos confrères ont parfois déploré la brièveté de la fonction présidentielle et ont fait remarquer qu'elle prenait fin au moment où le nouveau venu achevait à peine sa phase de rodage. L'expression est de M. le bâtonnier Des Guerrois et je la conserve pour ne pas déflorer son originalité et sa justesse. Je crois cependant que l'inconvénient signalé se trouve en partie atténué, dans la mesure où le président affirme sa présence effective à toutes les séances et crée, par cette discipline de régularité, le lien qu'il importe de maintenir entre lui-même et ses commettants.

Je me suis aussi convaincu de la nécessité qui s'imposait d'associer toujours plus étroitement notre Compagnie aux diverses

manifestations extérieures. Sans doute ne dispose-t-elle en principe, pour cette extériorisation, que de la séance publique annuelle qui se déroule immuablement suivant le même protocole, devant un public limité, dans lequel on retrouve souvent, les habituelles physionomies. Mais d'autres circonstances (cérémonies commémoratives, inauguration de plaques ou de bustes, manifestations de divers groupements) peuvent la provoquer et il importe que soient présents quelques-uns de ses représentants. J'ai pu me rendre compte, à plusieurs reprises, de l'impression, toujours favorable, produite par notre délégation académique dans les milieux où elle était reçue. Je n'en veux pour preuve que l'accueil si chaleureux qui nous a été réservé à Bagnols-sur-Cèze, il y a à peine un mois et le déjeuner somptueux qui nous a été offert dans une luxueuse gentilhommière.

Pour accentuer cette extériorisation nous avons tenté de reprendre cette année, à l'occasion des grandes fêtes félibréennes, la mise au concours d'un sujet littéraire. Nous connaissons dans quelques mois les résultats de cette expérience et nous verrons s'il y a lieu de la renouveler.

Il convient aussi, et c'est une forme capitale de contact avec l'extérieur, de ne pas négliger l'édition de nos travaux.

La publication régulière de nos Mémoires doit être poursuivie avec un soin attentif. Toute société savante qui veut vivre se doit de s'attacher à la réalisation de cette formule, qui est sans doute une lourde charge pour son budget, mais qui reste l'expression la plus sûre de sa personnalité et de son rayonnement. Le très important appui financier que nous a accordé la semaine dernière M. le Maire de Nîmes, va nous permettre de mettre à jour notre Bulletin de séances et je me fais un devoir de lui renouveler l'expression de notre plus vive gratitude. Nous espérons que la permanence de ce concours permettra à notre Compagnie, par la traduction régulière de ses œuvres, de conserver le rang qu'elle doit tenir.

Il serait souhaitable aussi que nous puissions progressivement améliorer la tenue de nos diverses salles, afin de ne pas donner aux personnalités que nous pourrions recevoir une impression de délabrement et d'abandon et d'accentuer par là même le rythme de nos réceptions. Cette restauration a été amorcée, tandis que la mise en ordre de notre bibliothèque se poursuit, grâce au patient labeur de notre confrère M. Gibelin. C'est une œuvre dont nous lui sommes infiniment reconnaissants, si l'on songe surtout aux richesses que représente cette documentation et aux immenses possibilités qu'elle peut offrir aux chercheurs. Il y a des masses d'ouvrages et de revues qui pour l'instant sont difficilement exploitables, mais qui, une fois classés, constitueront un instrument d'études du plus haut intérêt.

Ce contrôle méthodique a permis à M. Gibelin d'alléger nos rayons, sans nuire à la richesse de nos collections. Nous avons pu vendre une série de nos Mémoires et donner à nos réserves financières un appoint auquel notre dévoué trésorier a été particulièrement sensible. Il est sans cesse aux prises avec d'angoissants problèmes d'équilibre budgétaire ; il doit souvent régler, avec des moyens réduits, des questions parfois épineuses. Il faut reconnaître qu'il remplit sa mission d'une façon parfaite et ce n'est pas un banal satisfecit qu'il convient à nouveau de lui décerner.

Ce même dévouement, nous le retrouvons chez notre secrétaire perpétuel, toujours exact, méthodique et sur lequel le président peut s'appuyer en toute sécurité. Je tiens à lui dire, avant de quitter ce fauteuil, combien j'ai été sensible à son concours de tous les instants, à son profond attachement à la cause de notre Académie, et à lui exprimer ma plus vive gratitude pour la façon dont il a éclairé et allégé ma tâche.

Permettez-moi enfin de vous dire, mes chers confrères, combien je vous suis reconnaissant de la bienveillance dont vous avez sans cesse fait preuve à mon égard et combien votre esprit de compréhension et votre affabilité ont apporté de facilité et d'agrément à l'accomplissement de ma mission. Le moment est maintenant venu pour moi de reprendre parmi vous ma place normale. J'avoue que je rentre dans le rang en toute sérénité, avec le sentiment que ma succession est recueillie par une personne de qualité. Je n'ai pas à faire l'éloge de M. l'Inspecteur Paganelli qui est connu de nous tous et dont le renom dépasse largement les limites de cette salle et de cette cité. Sa vaste et sûre érudition ; ses connaissances extrêmement étendues, son humanisme courtois ; l'inlassable activité qu'il a déployée et qu'il déploie dans tous les domaines ; l'autorité souple et ferme dont il a su faire une heureuse application dans des circonstances parfois délicates ; son passé d'universitaire et de chef, sont le gage d'une présidence dont notre Compagnie, j'en suis convaincu, retirera le plus grand profit.

C'est donc avec le plus grand plaisir que je le prie de vouloir bien occuper le fauteuil présidentiel ».

M. Paganelli prend alors la parole.

« Monsieur le Président,  
Mes chers confrères,

L'honneur qui m'est fait, ce soir, pour toute une année, j'en apprécie, croyez-le bien, et la qualité et la portée. Et j'aurais voulu que ce bref remerciement ne vous parût pas trop indigne des suffrages que vous m'avez si libéralement apportés ; retenez

du moins, je vous prie, la sincérité de mon intention comme la force de ma gratitude.

Vous dirai-je, Messieurs, que cette installation me donne l'impression quant à moi d'une seconde investiture académique ; agréable rajeunissement, mais illusion coupable. A quelque chose retard est bon, cependant, puisque ce fauteuil, dans lequel je suis invité à m'asseoir, je le reçois, si je puis ainsi parler, je le reçois des mains d'un ami, le Président André Dupont, que j'eus, vous le savez, le privilège, avec la profonde satisfaction, d'accueillir dans cette enceinte, le 8 Juin 1945, en une heure d'éphémère présidence. Messieurs, dussé-je vous paraître immodeste, des rencontres de cette nature, si je ne saurais les dire providentielles je ne puis les estimer fortuites : laissez-moi croire, Messieurs, que l'harmonie préétablie peut avoir d'humbles, mais non moins réconfortants effets.

Depuis huit ans, vous avez pu juger combien fut heureuse la cooptation de cet homme de science et de talent, aussi généreux de cœur que d'esprit, qui honore sa petite patrie cigaloise, la grande métropole de Némausus et tout cet Etat de Languedoc, dont il est l'historien vivant, le fils aimant. Votre succession, cher ami, m'impose une double obligation, facile, douce, pour ce qui est de vous exprimer, et avec chaleur, en notre nom à tous, les félicitations, la reconnaissance que vous vaut, que vous vaudra, dans les annales de notre Compagnie, votre belle année de charge ; l'autre, dangereuse, qui est, précisément, de vous remplacer et dont la perspective ne laisse pas de me troubler...

Mes chers confrères, vous tous que je vois couronnant cette table, centre et symbole de vos travaux ; anciens et nouveaux membres de l'Académie de Nîmes, je vous assure de mon dévouement et de mon assiduité ; permettez-moi de me tourner, en toute amitié, vers le Bureau que vous avez élu et de saluer nommément, votre Vice-Président, Monsieur Hubert-Rouger, heureusement rétabli ; votre Secrétaire perpétuel, Monsieur Emmanuel Lacombe, à l'expérience et à l'autorité de qui je ferai, sans cesse, appel ; je leur dis cordialement, je vous dis à tous : pour le renom de notre Compagnie, pour son labeur à venir, sinon « ad multos annos » (encore que nous soyons immortels) ; du moins « ad multos » et félices-menses ; oui, de longs mois, et féconds et heureux ».

M. Lignières fait une communication sur : « *La mystérieuse origine de Christophe Colomb* ».

« Il y a autour de la naissance et des années de jeunesse de Christophe Colomb, un mystère que 400 ans de recherches n'ont pas suffi à éclairer.

Mystère d'autant plus intéressant à percer qu'il fut entretenu par Christophe Colomb lui-même et par ses descendants.

L'étude attentive de la langue employée par Christophe Colomb aussi bien dans les lettres qu'il écrivait que dans les notes autographes dont il parsema les livres de sa bibliothèque dont il faisait ses livres de chevet nous permet d'arriver aux conclusions suivantes :

Colomb comprenait l'italien, mais n'a jamais écrit dans cette langue ; de même pour le portugais. Mais il a écrit en espagnol, même avant d'arriver en Castille et sa langue est parsemée d'archaïsmes.

Il connaissait assez bien le latin mais l'écrivait en faisant des barbarismes qui sont des hispanismes.

Faits troublants qui ne peuvent recevoir qu'une explication : Christophe Colomb appartenait à une famille juive qui avait quitté l'Espagne à une époque antérieure et était restée fidèle à sa langue d'origine.

L'origine juive espagnole de Colomb paraît fortement étayée : on trouve des juifs espagnols du nom de Colom en Catalogne et en Aragon poursuivis par l'Inquisition avant et après l'arrivée de Colomb en Espagne. N'était-ce pas la raison du silence de Colomb sur son origine juive. La hantise de découverte des pays lointains fabuleusement riches avait été suscitée chez Colomb par les merveilleuses descriptions de Marco Polo. L'attrait de l'or se retrouve dans tous les écrits du navigateur. Trait spécifique de la race juive dont Colomb avait les caractères ethniques. Les élans mystiques du héros traduisent en lui aussi bien un trait de sa race au caractère prophétique qu'un trait purement espagnol puisque l'Espagne est à la fois mystique, idéaliste et réaliste.

Colomb était donc un juif espagnol. Sa famille émigra probablement d'Espagne au cours du XV<sup>me</sup> siècle à la suite d'une des sanglantes persécutions qui eurent lieu contre les juifs (soit en 1391, soit en 1454).

Où vint-elle s'établir ? Sans doute en Corse, à Calvi ou une très forte et très ancienne tradition locale fait naître Colomb.

Calvi appartenait à l'Etat de Gênes, Colomb était donc un citoyen Génois né à Calvi. Un grand nombre — non pas de preuves puisqu'à ce jour il n'en existe pas — mais de présomptions troublantes, donnent beaucoup de force à la thèse de la naissance calvaïse de Colomb : les Corses dont il est entouré et qui l'accompagnent aux Indes ; une note autographe écrite par lui en pur dialecte corse ; les chiens corses qu'il emmène avec lui ; le caractère apocryphe du Majorat de 1498 dont l'affirmation que Colomb est né à Gênes est fausse...

Faisceau de faits qui permet, à défaut de preuves, de tenir comme à peu près certaine la naissance à Calvi du grand navigateur.

Quant à son silence sur ses origines elle est expliquée par la lutte acharnée entre les Calvais et les rois d'Aragon, lutte qui se poursuivit au cours du XV<sup>me</sup> siècle et ne pouvait permettre à Colomb que de se dire étranger, sans préciser davantage quand il se présenta devant Isabelle et Ferdinand d'Aragon pour leur exposer ses projets.

Calvi et le promontoire de sa Citadelle qui s'avance en pleine mer étaient dignes d'avoir donné le jour à cet homme de la mer, futur amiral de Castille et Vice-Roi des Indes ».

---

### SEANCE DU 5 FEVRIER 1954

Étaient présents : M.M. Paganelli, président, chanoine Anthérieu, chanoine Cantaloube, De Balincourt, Dr. Baillet, Dr. Cabouat, M. Seston, membres résidants ; Des Guerrois, Secrétaire adjoint.

La séance est ouverte à 17 heures 15.

Le président rend compte de l'invitation faite à l'Académie de participer au congrès de la Société Historique du Languedoc qui aura lieu dans le courant de Mai 1954.

Il représentera l'Académie au cours des manifestations de ce congrès.

Le compte-rendu de la séance précédente est lu et adopté.

M. le chanoine Anthérieu, à qui la parole est ensuite donnée entretient l'Académie de son dernier voyage en Espagne, sous le titre « 3 capitales andalouses ».

Ces 3 capitales sont : *Cordoue, Grenade et Séville.*

Il indique que l'origine du nom Andalousie vient de celui des Vandales qui ont occupé cette partie de l'Espagne pendant de longues années.

Le fleuve principal est le Guadalquivir. La plaine andalouse est dominée par des montagnes et notamment par la Sierra Nevada. Cette plaine est très riche et à elle seule réunit une grande partie des productions agricoles de l'Espagne, par exemple, le 60 % de la production d'huile, la vigne produit des crus comme le Malaga et le Xérès. Enfin, on peut noter aussi, comme cultures moins importantes, le blé, le coton, l'oranger et enfin comme ressources agricoles s'ajoute également l'élevage, notamment celui des toros de combat dans les fameuses ganaderias, notamment celles des Miuras.

Le sous-sol est également riche. On y trouve des mines de cuivre (Rio-tinto), charbon, plomb, argent, etc...

Il parle ensuite successivement des 3 villes.

Tout d'abord, *Séville* dont la population ne cesse d'augmenter puisqu'elle est passée de 120.000 habitants en 1860 à 375.000 en 1952. C'est une conséquence de la dépopulation des campagnes qui se produit en Espagne comme en France.

La question du logement se présente donc avec la même acuité. Il faut loger la population des villes.

Il décrit ensuite les différents éléments qui se sont juxtaposés à travers les siècles dans la population. Les Ibères à l'origine mêlés à des éléments latins produits par l'occupation ro-

maine et plus tard aux éléments barbares des occupations vandales et Wisigothiques.

Il décrit l'installation du Christianisme dans cette région de l'Espagne avec sa lutte contre les Ariens, la conversion des principaux seigneurs et notamment l'action de Saint Isidore et de Saint Léandre qui furent évêques de Séville.

Il parle également des monuments religieux et notamment, de la cathédrale de Séville.

*Cordoue* est plus marquée que Séville par les souvenirs de l'occupation arabe et notamment par la présence de la célèbre mosquée comprenant un grand nombre de colonnes dont l'élégance ne nuit pas à la légèreté. A Cordoue, l'Evêque a fait construire toute une cité comprenant près de 10.000 habitants.

Il y a à noter la coexistence de 3 villes : la ville arabe, la ville espagnole ancienne et la ville moderne. La cathédrale se trouve au milieu de la mosquée, église que Charles Quint regretta d'avoir laissé construire à cet endroit.

*Grenade* est la dernière ville que les Arabes possédèrent en Espagne. Alors que les Maures furent défaits en 1212 à la bataille de Navas-des-Tolosas, ils refluèrent sur Grenade qui ne fut prise que par les Rois catholiques deux siècles plus tard, en 1492

La perle de Grenade est l'Alhambra, palais que regrettait tant le dernier des rois Maures Boadil que Chateaubriand a immortalisé dans « le dernier des Abencerages ».

Après la prise de Grenade, Ferdinand et Isabelle permirent aux Musulmans qui le voulaient de rester en Espagne, mais la plupart préférèrent partir. On trouve à Grenade le tombeau de Ferdinand et d'Isabelle. Il est impossible de décrire par le menu, les charmes de l'Alhambra, on peut simplement parler de ses jardins aux fontaines jaillissantes, de sa cour des Lions et du charme de ses portiques.

Monsieur le Président remercie l'orateur qui a su, malgré la température, captiver son auditoire et lui faire revivre les charmes et la chaleur de l'Andalousie.

La séance est ensuite levée à 19 heures.

L'Académie avait procédé, au début de la séance, à l'élection, en qualité de membre-résidant, de Monsieur le Conseiller honoraire Barnouin, en remplacement de Monsieur Bauquier.

---

## SEANCE DU 19 FEVRIER 1954

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Paganelli, président.

Etaient présents : M.M. Chanoine Anthérieu, Dr. Baillet, Gibelin, Huc, Dupont, Seston, Mlle Lavondès, Hutter, chanoine Cantaloube, Davé, membres résidants ; De Joly, membre non-résidants ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : M. Marcel Coulon, M. le bâtonnier Des Guerrois.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Gouron, invitant la Compagnie à assister au Congrès de la Fédération historique du Languedoc à Saint-Gilles et à Arles, les 8 et 9 Mai prochains. L'Académie y sera représentée par son président M. l'Inspecteur Général Paganelli.

L'Académie entend une communication de M. le Docteur Baillet sur la « Saga de Fritjof ».

Dans la littérature Scandinave, on trouve à l'origine, deux formes, les eddas et les sagas. L'histoire des dieux fait le sujet des eddas. Dans cette mythologie, il est difficile de distinguer les apports germaniques, gothiques, slaves ou orientaux. Ce peuple de marins attribue l'empire des mers au géant Aegir.

Après les dieux viennent les héros dont la légende fait l'objet des sagas épopées d'héroïsme et de rêve. Le merveilleux s'insinue dans la réalité des faits. Au premier plan, c'est le côté chevaleresque de l'âme populaire qui se dégage, symbolisant le culte de la force. Le héros est l'homme invincible. A côté du héros, il y a le vieux roi chenu : entre les deux : la femme. Les sagas paraissent avoir été écrites vers le X<sup>me</sup> siècle. C'est de ces vieux textes que le Suédois Tegner a tiré son poème : « La saga de Fritjof », qui est devenu le poète national. Il composa la Saga, en 1825. La scène se passe au VII<sup>me</sup> siècle, dans la région des fjords.

Dans le Sogefjord, deux localités se font vis-à-vis : Balestrang, où règne le roi Bèle ; en face, Torstein, domaine du père de Fritjof. Fritjof est le plus hardi marin. Il aime Ingebord. Mais on s'oppose au mariage parce que Ingebord est fille de roi. Les frères de celle-ci envoient, pour la mettre à l'abri, Ingebord dans un asile sacré. Fritjof va l'y rejoindre : tous deux échangent leurs serments.

Vaincus par un roi voisin, les frères d'Ingeborg refusent l'aide de Fritjof et celui-ci regagne la haute mer. A son retour, il

trouve son domaine dévasté par les frères d'Ingeborg. Il se venge et va pendant plusieurs années courir les mers. Plus tard, il retrouve Ingeborg avec le roi Ring et, après la mort de celui-ci, il reçoit, enfin, sa fiancée de la main de son frère. Après des détails sur les éditeurs et commentateurs des sagas, M. le docteur Baillet fait des rapprochements avec Tristan Roland, Aude et Yseult.

---

### SEANCE DU 5 MARS 1954

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. l'Inspecteur Général Paganelli.

Etaient présents : M.M. Bosc, Marcel Coulon, chanoine Anthérieu, Gibelin, Fabre, Dr. Baillet, Huc, Antonin, Mlle Lavondès, Hutter, Hubert-Rouger, Seston, Max Vincent, Cabouat, Lignièrès, de Balincourt, Livet ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

Sur la proposition de M. le Docteur Paradis et après toutes les formalités du règlement, remplies M. Fregneau, homme de lettres est élu membre non-résidant à l'unanimité des présents.

Mme Martin Guy fait hommage d'un volume « Anthologie de poètes » et qui contient deux des poèmes dont elle est l'auteur.

M. le chanoine Anthérieu fait don à la Compagnie d'un livre de physique dont l'auteur, l'abbé Paulian, né à Nîmes en 1722 et mourut à Manduel en 1802 et auteur de plusieurs volumes scientifiques.

L'Académie de Nîmes a entendu M. le professeur Seston, commenter une thèse de M. Knight, professeur à Swansea (Angleterre), offerte à la Compagnie par son auteur, et intitulée « Racine et la Grèce ». M. Seston a étudié cet ouvrage, chapitre par chapitre.

Il a souligné que M. Knight n'a pas voulu isoler Racine du milieu français. Il a suivi la formation de Racine depuis ses premières études de grec, jusqu'à la fin de sa carrière. Il a ainsi abordé de multiples problèmes biographiques et chronologiques. M. Seston a étudié séparément les trois grandes parties de cette thèse :

1.) La Grèce dans la littérature française du XVII<sup>me</sup> siècle. Le XVII<sup>me</sup> siècle a été surtout un siècle « latin », et le grec y paraît en décadence. Racine à Port Royal, a reçu une instruction grecque plus poussée que la plupart de ses contemporains.

2.) Racine helléniste. M. Seston analyse les notes que Racine a laissées en marge de ses traductions d'autres grecs. Il en ressort que Racine a beaucoup plus étudié la poétique d'Aristote et les tragiques grecs, particulièrement Euripide.

3.) Racine poète. Racine a surtout demandé aux Grecs des sujets de tragédie, sans se soucier du caractère grec, des paysages, des cités, des usages. En résumé Racine doit à Aristote la vraisemblance, la progression logique de l'action, rien à Sophocle. A Euripide, les sujets et les caractères. Sous le rapport du style, l'influence latine prédomine. La Grèce de Racine n'est pas un pays réel, mais un pays d'idéal, de noblesse et de beauté. Malgré ces emprunts, Racine reste le plus Français de nos poètes dramatiques. Cette savante communication a été chaleureusement applaudie.

---

SEANCE DU 19 MARS 1954

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Paganelli, Inspecteur général de l'Enseignement, président.

Etaient présents : M.M. Dr. Baillet, chanoine Bruyère, Dupont, Des Guerrois, Gibelin, Antonin, Seston, Mlle Lavondès, Huc, de Montaut, de Regis, Livet ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

L'Académie a entendu une communication de M. Gibelin, intitulée : « Les idées religieuses de Mme de Stael d'après « de l'Allemagne ». La 4<sup>me</sup> partie de cet ouvrage, dit M. Gibelin, est le couronnement de l'ouvrage. L'auteur était de nature profondément religieuse ; la pensée et la littérature allemandes lui apparaissent comme un édifice sublime qui a le dévouement pour base et la Divinité pour faite ; elle s'attache à caractériser la religion contemporaine allemande telle qu'elle se présentait sous l'influence kantienne. Il y règne la plus grande liberté, en revanche elle est très vague. La plupart des auteurs allemands pensent que les idées religieuses ont pour fondement le sentiment de l'infini. Cette opinion est celle de Mme de Stael. Plutôt qu'on ne le définit on sent l'infini et ce sentiment est éveillé par le spectacle de la nature. L'erreur de Leibnitz a été de croire qu'on pouvait démontrer scientifiquement la religion. Le véritable ennemi de la religion est l'égoïsme. M. Gibelin veut déterminer ce que ces opinions doivent aux auteurs allemands et en quoi elles demeurent originales. Il examine d'abord l'influence de F. Ancillon. Mme de Stael le loue de dire que le sentiment va plus loin que les connaissances, elle lui emprunte la notion de l'indéfini, malgré ce la pensée de Mme de Stael garde son originalité. De même en ce qui concerne la distinction entre le beau et le sublime. Que doit-elle à Schleiermacher ? Comme lui elle a foi en une révélation nouvelle et supérieure. Elle se distingue de ce dernier dans la puissance d'aimer qui la caractérise et sa façon d'unir la religion de l'infini avec l'amour du fini. Avec Faguet, M. Gibelin termine en rappelant que Mme de Stael se vouait, avec énergie, à la défense du Malheur.

Après cette communication fort applaudie, un intéressant échange de vues termine la séance.

---

Nouvelle Série

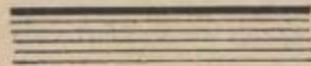
Le N° : 150 frs

N° 2

**BULLETIN  
DES SEANCES**

DE

**L'ACADÉMIE DE NIMES**



2<sup>me</sup> Trimestre 1954



IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND  
NIMES – 12, RUE PRADIER, 12 – NIMES

1954

# SOMMAIRE

---

## Faits académiques :

Remerciements de M. Fregneau, élu membre non résidant .....	27
Remerciements de M. Knight, membre correspondant .....	27
Jubilé sacerdotal de M. le Chanoine Chabot .....	27
Réception de M. Barnouin, membre résidant .....	29
Classement de la Bibliothèque .....	39
Participation au Congrès de la Fédération Historique du Languedoc .....	29

## Communications :

M. le Bâtonnier Bosc : Une curieuse résiliation de bail sous l'ancien régime .....	27
M. Fauré-Frémiot : Le Don Juan de Molière .....	28
M. le Bâtonnier Bosc : L'Inconnue de Cesene .....	39
M. de Joly : A propos d'un prix littéraire .....	40
M. Marcel Coulon : Souvenirs d'enfance .....	41
M <sup>lle</sup> Lavondès : Franklin et la Baronne de Bourdic .....	41
M. Gibelin : Les sources grecques de Phèdre .....	46
M. Livet : Pierre Termier dans le Gard .....	47
M. le Dr Paradis : L'œuvre de Fregneau .....	47

## Hommages :

M. Tuffier : Chants d'amour, à Dieu, à la France .....	46
--	----

BULLETIN  
DES  
**SEANCES DE L'ACADÉMIE DE NIMES**

---

SEANCE DU 2 AVRIL 1954

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. l'Inspecteur Général Paganelli, Président.

Étaient présents : MM. Bâtonnier Bosc, Docteur Baillet, Marcel Coulon, Professeur Dupont, Professeur Brunel, Huc, Flaugère, Antonin, Bâtonnier Des Guerros, Mlle Lavondès, Fauré-Frémiot, Inspecteur Lignièrès, Chanoine Cantaloube, Docteur Paradis, De Montaut-Manse, Colonel de Balincourt, Livet, De Régis, membres résidants ; M. De Joly, membre non résidant ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Davé.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Fregneau, remerciant la Compagnie de l'avoir élu membre non-résidant.

M. Knight adresse ses remerciements à l'Académie qui — grâce à M. Seston — a pris connaissance de sa thèse : « Racine et la Grèce ».

M. le Chanoine Chabot remercie également ses confrères de leurs vœux à l'occasion du 60<sup>me</sup> anniversaire de son ordination sacerdotale.

La Compagnie entend de suite une communication de M. le Bâtonnier Bosc sur une curieuse résiliation de bail sous l'ancien régime. La cause de rupture de contrat réside dans la peur du locataire prétendant que la maison était hantée.

Maître Bosc examine la jurisprudence des parlements s'inspirant du Digeste Jurisprudence qui variait suivant qu'il s'agissait de Paris ou de province. Maître Bosc remarque spirituellement que, de nos jours, s'il y avait des maisons hantées, l'occupant préférerait habiter avec des fantômes plutôt que rester sans logis.

M. Fauré-Frémiet fit ensuite une communication à propos du « Don Juan de Molière ». Il rappelle la carrière de la pièce qui eut 15 représentations en 1665, puis ne reparut que rarement et sous la forme édulcorée due à Thomas Corneille. Puis, nouvelle éclipse, elle eut 6 représentations en 1922, 7 en 1925 avec Duflos. Or, depuis peu d'années elle connaît d'étonnants succès avec Jouvet et, à l'heure actuelle, avec Jean Villar. Quelle en est la raison ? M. Faure-Frémiet croit que c'est la nouvelle interprétation qui ne fait pas de Don Juan un séducteur, mais un sceptique, un révolté et que cette interprétation, plus conforme à la pensée de Molière conquiert le public. Certains vont trop loin en faisant de Don Juan le type du libre penseur, comme André Vilier. En détaillant certaines scènes, M. Faure-Frémiet démontre que soulevant de graves questions, Molière n'a pas pris parti.

Le grand mérite de ce chef-d'œuvre est d'avoir réussi le mélange des genres. Des échanges de vues et des applaudissements ont souligné la valeur de cette communication.

---

### SEANCE DU 23 AVRIL 1954

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. l'Inspecteur Général Paganelli, Président.

Étaient présents : MM. Marcel Coulon, Docteur Baillet, Bâtonnier Fabre, Chanoine Chabot, Gibelin, Antonin, Chanoine Bruyère, Bâtonnier Des Guerrois, Mlle Lavondès, Velay, Flaugère, Huc, Hutter, Chanoine Cantaloube, Docteur Max Vincent, Livet, Davé, Barnouin, membres résidants ; MM. De Joly, Alméras, membres non-résidants ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président présente à Mlle Lavondès les félicitations de la Compagnie qui vient de voir couronner par l'Académie des Sciences morales, son récent ouvrage sur Charles Gide.

M. le Professeur Duront a bien voulu accepter de représenter l'Académie de Nîmes au Congrès de la Fédération Historique du Languedoc, qui doit se tenir à St-Gilles, les 8 et 9 Mai.

Il est procédé à la réception de M. Barnouin. M. Paganelli l'accueille en ces termes :

« Monsieur,

L'Académie de Nîmes s'est constamment honorée de compter, dans son sein, des magistrats ; à votre tour, vous venez vous insérer dans la haute lignée de la Justice ; et votre élection nous vaut le privilège de poursuivre une tradition avec la satisfaction d'accueillir une personnalité marquante.

Retracerai-je votre carrière ? Je ne le saurais, car votre concision et votre modestie m'ont mesurés les détails et les précisions. Je dirai seulement que vous êtes magistrat depuis 1913.

On le demeure, vous le savez, toute sa vie, en vertu de cette ordination intime qui se trouve à la source ainsi qu'à la base des grands Ordres. Si vos préférences furent toujours pour cette magistrature debout, dont la tâche, parfois rude dans sa noblesse, vous avait une fois pour toutes conquis, lorsque vous avez pris place au Tribunal et à la Cour, vous y avez apporté, également, et votre savoir de juriste et votre expérience d'homme. Dans des circonstances difficiles, en des heures douloureuses, vous avez témoigné d'une belle indépendance, d'un grand courage, au point d'en être victime. Qu'importe ! la conscience était satisfaite.

Vous vous êtes souvenu, sans cesse, que l'impartialité, la sérénité, — sinon l'impassibilité —, doit être la qualité souveraine du Juge et du Jugement. La passion, d'où qu'elle souffle, est, comme la colère, une courte, mais terrible folie. Dès 1937, à

l'Audience solennelle de Rentrée, vous avez prononcé un discours magistral sur l'Assassinat du Maréchal Brune : Le 2 Août 1815, en Avignon, dans une période de Terreur, — blanche ou rouge elle est toujours le Crime, — le Maréchal Brune avait été assassiné ; les magistrats avaient conclu au suicide ; quatre ans après, — après avoir réuni assez de preuves, — la Maréchale présentait au roi sa requête et le Procureur Général près la Cour royale de Nîmes ordonnait des poursuites ; ce fut la Cour de Riom et le Procureur général Pagès qui « soulevant le voile d'iniquité » reconnurent que le Maréchal Brune avait été assassiné. Vous avez vous-même écrit, Monsieur, en conclusion de votre étude, que « ce douloureux épisode comportait certainement des enseignements profitables ». Je n'en dirai pas plus.

Je rappellerai seulement ce que M. le Procureur Général, en 1937, déclarait, après votre discours ; il citait les instructions de M. le Garde des Sceaux : « Il n'est pas sans intérêt qu'au cours d'une audience solennelle un magistrat, prenant la parole en présence des autorités civiles et militaires, du barreau, des auxiliaires de la Justice et de l'élite de la société locale, témoigne, par une dissertation érudite et élevée, de l'aptitude et du goût de la magistrature pour la science du droit et les choses de l'esprit ». Et M. le Procureur général de conclure : « M. le conseiller Barnouin a répondu pleinement aux préoccupations de M. le Garde des Sceaux et prouvé que la science du droit savait s'allier chez lui au goût des choses de l'esprit.

Son étude très fouillée d'un sujet particulièrement intéressant de notre histoire a fait revivre, de façon saisissante, un des épisodes les plus émouvants de cette terreur Blanche, qui a fait tant de victimes dans nos régions. Il l'a fait sobrement, avec le seul souci d'être à la fois impartial et juste ; il a pleinement réussi ». Je me permets d'ajouter : il a pleinement réussi dans le fond et dans la forme.

Monsieur, en 1910, âgé de vingt-trois ans, vous faisiez vos premières armes sous la direction et l'autorité d'un Administrateur de grande classe, M. le Préfet Maitrot de Varenne ; pendant la Grande Guerre, durant 43 mois de front, vous avez combattu dans les rangs de cette Infanterie sublime et martyre, dont on n'exaltera jamais assez le sacrifice ; si vous êtes né en Algérie, et c'est une patrie adoptive dont vous pouvez vous montrer fier, vous n'en êtes pas moins de souche gardoise, tant et si bien que les traditions régionales voire régionalistes et l'histoire locale ont votre amour ; et nous espérons bien goûter prochainement ce que vous appelez votre essai sur le village de Sauzet, votre village.

Et, par là encore, vous rejoignez votre prédécesseur Henry Bauquier. Prenez donc place à ce fauteuil qu'il a illustré et soyez, mon cher confrère, le bienvenu parmi nous ».

M. Barnouin prononce le discours suivant :

« Monsieur le Président, Mademoiselle, Messieurs,  
C'est avec émotion que je prends place dans cette enceinte ; l'affectueuse amitié de certains, d'entre vous, la sympathie des autres a bien voulu donner ce couronnement de choix à une carrière passée tout entière au service de la justice, j'en ressens tout le prix.

Mais je me rends compte de la faiblesse de mes titres. Je vous arrive, en effet, sans bagage littéraire, si ce n'est une étude sur la mort tragique du maréchal Brune, et un essai, en préparation, sur l'histoire de mon village. C'est un peu mince, mais, vous avez certainement fait état, quand vous m'avez accordé vos suffrages, de notre amour commun pour notre cité, son histoire, ses traditions et ses coutumes.

Je suis d'autant plus confus de votre bienveillance que je remplace dans vos rangs un homme d'une puissante personnalité, d'un grand savoir, d'une activité débordante qui, dans le domaine de l'archéologie a eu un rôle de premier plan, et qui pendant cinquante ans a pris part à la vie publique de notre cité.

Notre ville a ressenti profondément sa perte et, au moment de sa disparition, tout a été dit sur lui. Néanmoins, je me dois à moi-même et je vous dois de lui apporter mon hommage.

Pour bien comprendre Henri Bauquier, il faut se souvenir qu'il est né en 1873, alors que la France se relevait à peine d'une guerre qui s'était terminée par un traité humiliant et par l'amputation de deux belles provinces. Cette humiliation, les hommes de sa génération l'avaient ressentie profondément, leur patriotisme était exacerbé, et cela explique l'amour ardent que Bauquier avait pour son pays, son engagement volontaire à 18 ans, et sa conduite héroïque pendant la guerre de 1914, où, bien qu'appartenant à un régiment territorial, il fut blessé deux fois et conquis sur le champ de bataille ses galons de chef de bataillon et deux citations.

Bauquier avait gardé d'un passage de plus de dix ans sous les drapeaux, l'allure militaire et le sens de la discipline.

Il faut également, pour bien le comprendre, se reporter par la pensée à 80 ans en arrière et se souvenir de l'état d'esprit de certains milieux Nimois de cette époque.

L'enfance de Bauquier, en effet s'est déroulée dans un milieu spécifiquement légitimiste si bien décrit, avec quelque exagération peut-être, par Joséphin Peladan.

Le comte de Chambord est mort en 1883. Bauquier à cette époque avait dix ans. Il a entendu le refrain si souvent chanté à l'enclos Rey :

S'Henri cinq vénié deman  
Oh qué dé festo que farian !

Pour beaucoup de Nimois, le comte de Chambord était toujours l'orphelin exilé, dont la mère, selon l'expression de Chateaubriand, « avait gardé seule pendant longtemps la pesante couronne que Charles X secoua de sa tête blanchie ».

Le mot célèbre de l'illustre vicomte : « Madame, votre fils est mon roi », retentissait encore dans bien des mémoires.

H. Bauquier, malgré son jeune âge, avait certainement été influencé par les sentiments de son entourage ; il avait gardé dans son cœur, et peut-être sans s'en rendre compte, un culte religieux pour le disparu et pour sa mère qui avaient eu l'aurole du malheur, et qui n'ayant jamais effectivement régné, n'avaient pu décevoir leurs fidèles.

Cette influence explique les travaux de Bauquier sur le Comte de Chambord et la Duchesse de Berry, car c'est au temps de l'enfance et de l'adolescence que s'élabore la sourde préparation d'une œuvre.

Comme l'a dit Ch. Péguy : « Tout est joué avant que nous n'ayons douze ans ».

Comment, en effet, expliquer sans l'influence du milieu et la nostalgie des temps anciens, « le monument de science et de conscience » comme l'a qualifié Bernard Latzarus, qu'H. Bauquier a consacré à l'histoire numismatique et iconographique du Comte de Chambord et de la Duchesse de Berry.

Il a dû dépouiller les correspondances et les mémoires du temps, parcourir les journaux de l'époque, connaître les peintres, les lithographes, et les orfèvres de cette période. C'est une œuvre immense qui a pendant des années absorbé ses loisirs.

Quelle activité a dû être la sienne pour trouver, acquérir, réunir ces pièces rares ou uniques et les présenter avec tant de clarté, d'érudition et de sagacité.

C'est avec une piété visible qu'il a accompli ce travail, véritable hommage rendu par un républicain ardent et sincère à la mémoire d'un prince qui fut, comme on l'a dit, le type de la dignité royale et aussi à la mémoire d'une femme dont H. Bauquier excuse, en raison de ses malheurs, la fantaisie sentimentale et la défaillance sensuelle.

C'est pour cela qu'on a pu dire d'H. Bauquier qu'il était un républicain légitimiste.

Mais on avait bien qualifié avec malveillance, il est vrai, Chateaubriand de « Républiquiniste » !

Cette œuvre d'historien et de collectionneur, H. Bauquier

l'avait accomplie pour ainsi dire en marge de sa profession de journaliste.

Pendant trente ans, en effet, avec une seule interruption dûe à la guerre de 1914, il dirigea à Nîmes, l'agence du « Petit Méridional ».

Ses contemporains n'ont pas oublié ses articles si vivants, si documentés, si humains, toujours si courtois et en même temps d'un style si alerte et si pur.

Un tel genre littéraire, comme le Duc de Levis-Mirepoix vient de le souligner à propos de Maurras, a de quoi s'égalier aux talents les plus affirmés.

N'est-ce pas d'ailleurs, à cause de son talent de journaliste que Churchill a reçu récemment le prix Nobel de littérature ?

Nous nous souvenons de cette époque heureuse, celle d'avant 1914, où, tandis qu'H. Bauquier collaborait au « Petit Méridional », Marius Richard adressait ses chroniques au « Petit Provençal », tout en s'occupant, en précurseur, des canaux du Rhône ; où Bruguière écrivait souvent les siennes, destinées à la « Dépêche de Toulouse », sur les tables de marbre du Café de Paris, et, où Julien représentait « l'Éclair ».

H. Bauquier tenait une place de choix dans cette brillante équipe.

Mais cela ne l'empêchait pas pour autant de consacrer beaucoup de temps à l'archéologie.

Dès sa jeunesse, il s'était intéressé à l'histoire de notre cité. Ses maîtres avaient été Mazauric et Espérandieu auquel il devait succéder.

Dans notre région privilégiée, où l'homme a vécu depuis des millénaires, où les traces de son passage se montrent abondamment, pour peu qu'on les recherche, la préhistoire et l'histoire deviennent vite, lorsque l'on s'y adonne, une passion exclusive.

H. Bauquier s'était surtout spécialisé dans les périodes Romaine et Moyennageuse. Depuis longtemps, lorsqu'une stèle, une mosaïque, une monnaie ou les fondations d'un monument lui étaient signalées, il était le premier sur les lieux pour les identifier.

En 1920, étant adjoint au maire, il tenait sur les « fonts baptismaux », selon sa propre expression, l'École Antique de Nîmes, contribuant à réaliser la création projetée en 1917 par Monsieur Domjean, son prédécesseur.

Lui même, avec une grande élévation de pensée, en définissait les buts, dans une séance de cette école, en 1925, écoutons-le parler :

« Nous avons voulu, nous tournant vers les jeunes, à qui l'on ne parlait plus que sports et championnats, leur indiquer que l'existence normale comprend d'autres jouissances que la tension des muscles, et parmi ces jouissances, celles de connaître, d'apprécier ce que fut le passé, connaissance bien souvent nécessaire pour dominer le désordre du présent et envisager avec lucidité ce que peut renfermer l'avenir.

« Nous avons voulu, tout en servant la cause intellectuelle commune, servir aussi notre cité natale, ramener l'attention vers elle, en même temps que nous l'attirions vers l'étude des grands siècles latins.

« Cette école est aujourd'hui plus qu'une œuvre locale, plus qu'une œuvre nationale, elle est un lien de précieuse collaboration internationale dans le domaine de l'étude.

« Et ceci présente un exemple de ce que pourrait faire l'humanité, cherchant un terrain de communion cordiale, d'où n'approcherait aucune rivalité, hors celle de mieux faire l'un que l'autre, pour l'intérêt de tous ».

Et lui même, ainsi que tous les maîtres éminents qui s'étaient joints à lui, donnaient bénévolement, chaque année leur temps et leur science à des auditeurs de tous les pays.

Quel exemple et quel désintéressement !

En 1933, Bauquier avait cessé complètement sa collaboration au « Petit Méridional ».

Il était devenu conservateur des musées archéologiques et pouvait consacrer tout son temps à ces difficiles fonctions.

Mais il ne se contentait pas de se livrer au travail délicat du classement ou de l'identification des objets qu'on lui soumettait, il n'hésitait pas à guider personnellement à travers nos musées si riches et à faire visiter nos monuments antiques aux membres des sociétés savantes, aux groupes d'étudiants, aux personnalités de passage, sans ménager ni son temps ni sa peine.

Il savait intéresser ses auditeurs en parlant du passé qu'il connaissait si bien, soit qu'il fasse revivre l'activité de la voie Domitienne, à propos d'une borne militaire, soit qu'il évoquat les jeux du cirque, en présentant la stèle d'un gladiateur tombé dans nos Arènes, à la fleur de son âge.

Archéologue et écrivain, H. Bauquier remplissait d'une manière parfaite les conditions prévues par Louis XIV pour être admis dans notre Compagnie.

En effet, vous ne l'ignorez pas, par lettres patentes du 10 Octobre 1682, le Roi assignait une double tâche à l'Académie qu'il instituait à Nîmes :

« Sauvegarder et interpréter les monuments du passé Impérial ».

« Maintenir la langue de Versailles et la parler comme nos Ancêtres parlaient la langue de Rome ».

Nul n'était plus qualifié que Bauquier pour remplir cette double tâche, et quand vous l'avez élu en Juin 1919, vous satisfaisiez au vœu formulé par les lettres patentes de 1682.

Mais, devenu président de votre Académie le 23-1-1931, H. Bauquier, rappelant qu'à sa naissance, l'Académie de Nîmes devait ne connaître et ne servir qu'une langue, celle de la France, pour étendre son usage dans toutes les parties du terroir méridional, remarquait, dans son allocution du 19 Décembre 1931 que ce but a été atteint, mais il ajoutait qu'après avoir donné à cette langue nationale l'extension complète dont elle bénéficie parmi tous nos concitoyens, ce serait les appauvrir que de rester indifférents aux efforts faits pour conserver le langage régional, insuffisant lorsqu'il est parlé seul, mais précieux complément lorsque son usage peut se superposer à celui du langage national.

« Continuer à faire usage courant et parallèle de la vieille langue Romane donne, ajoutait-il, de grandes facilités pour arriver à se faire entendre de tous les peuples de formation latine et les comprendre aisément ».

De toutes les œuvres de Bauquier, la plus importante, celle qui fera survivre son nom, c'est la création du musée du vieux Nîmes.

Quand on parcourt ces salles, on revit réellement le passé : c'est une leçon vivante.

Bauquier y a accumulé avec amour et patience les documents et les souvenirs les plus instructifs et les plus curieux. Il en a sauvé un certain nombre de la destruction ou les a arrachés à l'oubli : gravures, ustensiles ménagers, outils des artisans d'autrefois, poteries, affiches, proclamations, arrêtés, délibérations, règlements, échantillons et produits des industries anciennes...

Le Musée du Vieux Nîmes, c'est Nîmes à travers les âges ; c'est l'illustration de notre histoire locale.

C'est une réalisation qui émerveille les visiteurs étrangers et Français. On ne saurait la comparer qu'au « Muséum Arlaten » mais Mistral quand il l'a fondé, a affecté à son musée le prix Nobel qu'il venait de recevoir. Bauquier, lui, a entrepris son œuvre sans subvention et seulement avec sa foi, mais une fois capable de soulever des montagnes, et aussi, il est juste de l'ajouter, avec l'aide de ses amis, parmi lesquels il faut citer Monsieur Nier et Monsieur Bret.

Il se dépensait sans compter pour accroître d'une pièce intéressante son musée déjà si riche.

Que de fois, je l'ai aperçu, le dimanche matin, parcourant, avec M. Nier, le marché si pittoresque de la place des Carmes, à la recherche d'une poterie de Nîmes ou de St-Quentin, et quand il l'avait trouvée, il marchandait longtemps, car le budget était modeste, et l'acquisition une fois faite, tous deux s'en allaient heureux.

Le levier qui l'a puissamment aidé, c'est l'amour de notre ville, et, c'est beaucoup à cause de cela qu'il est irremplaçable, comme le faisait justement remarquer une publication mensuelle.

Les locaux qui lui étaient affectés étaient insuffisants et il a lutté constamment pour avoir plus de place ; formons le vœu que tout l'ancien évêché soit mis à la disposition de ce musée. Mme Bauquier, sa compagne et son élève qui continue son œuvre pourra mettre les collections en valeur et exécuter les projets de son mari disparu.

Je vous ai parlé, et très succinctement de Bauquier publiciste, soldat, animateur de l'école Antique, directeur des musées archéologiques, créateur du musée du vieux Nîmes. Ces activités étaient de nature à occuper une existence entière, mais Bauquier trouvait encore le temps d'écrire.

Ses travaux littéraires ont été analysés d'une façon approfondie par notre confrère M. Gibelin. Je n'en dirai qu'un mot. Je rappellerai qu'il fit jouer en 1900 à Montpellier, une comédie ; qu'il écrivit une tragédie en trois actes « Judith », ainsi que des contes et des nouvelles.

Il composa également des poèmes délicats dont beaucoup ne furent pas publiés et il trouva encore le temps d'écrire, sur des sujets archéologiques, de nombreuses brochures, dont certaines font autorité.

Je citerai seulement ses travaux sur la nécropole de la place du Chapitre, l'origine antique des corridas, l'occupation pré-Romaine du terroir de Nîmes et les sculpteurs sur meubles Languedociens.

Travaux remplis d'aperçus nouveaux et précieux pour l'histoire de notre région.

Son nom prend place à la suite de ceux des érudits et des savants qui sont l'honneur de la Cité.

Tout ceci se rapporte à ses travaux, mais il me reste à parler de l'homme.

Au physique, tout en étant d'une sobre simplicité et sans affectation, il avait fière allure dans sa vareuse au col droit ou dans sa cape de mousquetaire.

Au moral, il était délicat et sensible, c'était un démocrate de cœur en même temps qu'un aristocrate de mœurs.

Il ne se livrait pas facilement, il avait la pudeur de ses sentiments et se tenait volontiers dans un effacement voulu.

Même avec ceux qu'il a le plus aimés, il évitait des effusions qui pourtant auraient été bien naturelles.

C'est lui-même qui nous le dit dans des vers pathétiques, composés après la mort tragique de sa petite-fille, victime du bombardement du 27 Mai 1944 :

« Le savais-tu que je t'aimais  
d'une tendresse si profonde ?  
Je ne te le disais jamais.....  
J'écartais même tes caresses. .

... ..

Je suis seul aujourd'hui dans l'enclos des douleurs,  
Je puis poser mon masque, abandonner mon rôle :  
Je puis laisser jaillir avec mes pleurs  
Les flots amers de mes paroles.

La fin de sa vie fut assombrie par la mort de cette enfant qu'il idolâtrait et qui lui rappelait beaucoup sa fille aînée « Jossette » qu'il avait perdue quelques années auparavant, et aussi par la mort de son fils, ce magnifique garçon, lâchement assassiné, qui bien que dégagé de toute obligation militaire, s'était, comme autrefois son père, engagé volontairement lorsque la guerre avait éclaté et qui avait combattu valeureusement avec les Cadets de Saumur.

Henri Bauquier fut un honnête homme, un ardent patriote et un grand Nimois. Sa devise aurait pu être : « Sauvegarder la petite Patrie, tout en servant la grande ».

Une des ultimes visions que nous ayons eu de lui se place au cours d'une des dernières cérémonies du 11 Novembre auxquelles il ait pu assister.

Ce jour-là, il était allé de bon matin dans la garrigue et avait ramassé un bouquet de fleurs sauvages. Quand la minute de silence eut été observée, que les tambours eurent battu aux champs, que le cortège fut disloqué, lorsque les assistants s'en allaient, Bauquier s'avança sans être remarqué et déposa son modeste bouquet au milieu des couronnes officielles. Il avait fait cela sans affectation, naturellement. L'ami commun qui me le racontait, était le seul à l'avoir remarqué et en était encore ému.

Messieurs,

Lorsqu'on se penche sur la vie et l'œuvre d'Henri Bauquier, on se rend compte que c'est une grande et attachante figure qui a disparu.

Mais Bauquier ne mourra pas tout entier, il aurait pu dire comme le poète latin :

« *Multaque pars mei vitabit libitinam* ».

Non, il ne mourra pas tout entier. Son œuvre lui survivra. Nous n'oublierons pas les leçons qu'il nous a données. Nous garderons le souvenir de cet homme chez qui les mobiles ordinaires de la vie : l'intérêt et le plaisir étaient subordonnés à la poursuite d'un idéal.

Pour moi, je vous exprime ma profonde gratitude pour m'avoir, en m'appelant à le remplacer, donné l'occasion de faire l'éloge d'un homme dont j'ai toujours admiré profondément l'œuvre et le caractère ».

---

### SEANCE DU 7 MAI 1954

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Bâtonnier Des Guerrois, ancien président.

Étaient présents : MM. le Bâtonnier Bosc, Docteur Baillet, Gibelin, Antonin, Dupont, Mlle Lavondès, Huc, Seston, Docteur Max Vincent, Lignière, De Montaut, Livet, Cabouat, Colonel De Balincourt, De Régis, Barnouin, membres résidants ; De Joly, membre non-résidant ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. le Président Paganelli.

La Compagnie a reçu une invitation à la Revue qui aura lieu demain à l'occasion de la Fête de la Victoire.

M. Robert, professeur de Faculté est proposé comme membre non-résidant. L'élection aura lieu selon les termes du Règlement.

M. Gibelin expose où en sont les travaux du classement de la Bibliothèque et la méthode qu'il a adopté pour ce classement. La Compagnie lui exprime tous ses remerciements pour ce grand travail qu'il poursuit, avec tant de dévouement et de compétence.

L'Académie entend une communication intitulée : « L'inconnue de Cesene », M. le bâtonnier Bosc a entretenu ses confrères d'une aventure la plus délicieuse de Casanova.

Ce dernier à 23 ans va à Cesene pour réaliser une opération magique et s'emparer d'un trésor. Il a dit-il, découvert un trésor souterrain et il faut conjurer les gnomes à le pousser au niveau du sol. Occasion de satisfaire Francia et Capitani, ses dupes.

Maître Bosc décrit les préparatifs. Après avoir dormi, Casanova est réveillé par une irruption de sbires venus pour découvrir un couple et savoir qui partage le lit d'un officier. Notre héros prend fait et cause pour cet homme, officier hongrois, allant de Rome à Parme, pour remettre au premier ministre de l'infant duc de Parme, Dutillet, des dépêches du cardinal Albani.

Casanova est envoyé vers le général Spada, ami de l'empereur François 1er. Il découvre que l'officier hongrois était en réalité avec une femme. C'est Henriette la Provençale. Tous trois partent pour Parme, Henriette vêtue d'habits masculins. L'aventurier est en proie à l'amour. Henriette sera le seul amour de Jacques et jamais il ne l'a oubliée. A Parme, elle avoue qu'on la recherche et que, si on la trouve, on l'arrachera de ses bras. Casanova goûte 3 mois de bonheur. Reconnue par d'Antoine Blacasfi de la Cour de Parme, il faut se séparer et Casanova, d'abord abattu, reprend sa vie d'aventurier.

En 1763, à la suite d'un accident de voiture, il s'arrête à Aix chez la maîtresse de maison, qu'il ne peut voir. Au départ, on lui remet une lettre signée Henriette. Telle est l'histoire de l'inconnue de Cesene.

Au début de la séance, M. de Joly, à propos d'un prix littéraire, décerné à un livre « La glace est rompue », s'étonne de cette distinction accordée à un ouvrage dans lequel il a relevé de nombreuses inexactitudes géographiques et scientifiques. Il souligne les erreurs de l'auteur sur la spéléologie.

---

### SEANCE DU 21 MAI 1954

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. le Bâtonnier Des Guerrois, ancien président.

Étaient présents : MM. le Bâtonnier Bosc, Marcel Coulon, Chanoine Bruyère, Professeur Dupont, Antonin, Gibelin, Huc, Hubert-Rouger, Mlle Lavondès, Professeur Bunel, Docteur Max Vincent, Colonel De Balincourt, Livet, Davé, Barnouin ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. le Président Paganelli.

L'Académie a entendu une communication de M. Marcel Coulon, intitulée « Souvenirs d'enfance ». Avant d'évoquer des souvenirs anciens et de vieux nimois, M. Coulon présente des réflexions sur le mécanisme même de cette faculté : la mémoire. Comment et à quel moment s'éveille-t-elle chez l'enfant. Un événement banal peut frapper un esprit qui s'éveille et y laisser une image plus ou moins précise, plus ou moins grave. Par des exemples qui lui sont personnels, M. Coulon illustre sa théorie sur tous ces points, ce qui lui donne l'occasion d'évoquer quelques aspects de Nîmes aux environs de 1880.

Mademoiselle Lavondès fait une communication sur : « Franklin et la Baronne de Bourdic ».

« Nous avons déjà parlé de Mme la baronne de Bourdic dans cette Académie dont elle fut un des membres les plus brillants, au XVIII<sup>me</sup> siècle. J'avais dit quelques mots de sa vie et de son œuvre au moment où j'avais été reçue dans cette Compagnie, ensuite M. le Commandant Coste nous avait donné une étude complète, après laquelle il semblait qu'il n'y eut plus grand chose à dire. Or il est arrivé d'Amérique, chez M. et Mme Charles Lapière, un intéressant opuscule qui contient du nouveau pour nous. Le Professeur Gilbert Chinard, de l'Université de Princeton, a préparé un ouvrage sur Franklin. Celui-ci, après avoir été surtout un savant, est devenu un homme d'État et a été envoyé en France pour plaider la cause des « insurgents » et rechercher une alliance avec notre pays, et là, il a été entouré d'un essaim de femmes aimables et spirituelles : Mme d'Houdetot, Mme Le Roy, Mme de Brillon, et Mme de Bourdic occupait parmi elles une place privilégiée autant par ses talents littéraires que parce qu'elle parlait anglais d'une façon incorrecte mais assez courante et aussi un peu allemand ; nous trouvons dans cette étude bien des points qui étaient restés vagues pour nous et qui sont précisés, le récit de ses rapports avec Franklin que nous ne connaissions pas et de nombreuses pièces de vers nous montrent l'enjouement et les grâces de son esprit,

le charme qui se dégageait, de toute sa personne et lui attirait tant d'amis.

Anne Henriette Marie de Payan de l'Estang était née à Dresde en 1746 car son père, Joseph de Payan de l'Esting, appartenant à une vieille famille languedocienne, s'était engagé dans l'armée du tsar (c'était assez la coutume en ce moment lorsque la paix régnait en France) ; mais il demanda à reprendre du service en France, la petite fille y revint donc à l'âge de quatre ans. Son père, nommé lieutenant colonel, commandait le régiment de Lowendal lorsqu'il fut tué dans les Flandres. La petite orpheline fut recueillie par son oncle, Louis Payan du Moulin, gentilhomme campagnard qui possédait une propriété près d'Aubenas. Elle reçut une éducation soignée, apprit l'anglais et l'italien et elle avait à sa disposition une très belle bibliothèque, elle y trouva, en particulier l'œuvre de Montaigne qui l'enchantait et devint un guide pour sa vie.

On la maria à quinze ans au Marquis de Ribière d'Entremont, capitaine dans le régiment de Briqueville ; peut-être le marquis avait-il plusieurs années de plus qu'elle. Trop jeune, elle ne connut pas l'amour. Elle resta veuve à 17 ou 18 ans. Alors comme moyen d'évasion vers les pays de la fantaisie et du rêve, elle se mit à écrire des vers. Elle y fut encouragée, paraît-il par l'Electrice de Saxe, avec qui elle était restée en correspondance et son oncle était en rapport avec de nombreux savants et poètes car la vie intellectuelle était florissante à Nîmes et en Avignon. Ses vers, signés marquise d'Entremont furent accueillis avec faveur par l'Almanach des Muses, la publication la plus importante de la capitale pour la poésie.

Encouragée par les siens, elle voulut écrire aussi au patriarche de Ferney qui dominait de haut toute notre littérature. Elle ne s'y décida pas sans émoi, car celui-ci recevait toutes sortes de sollicitations, et lui qui aimait tellement se moquer des autres, venait d'être l'objet d'une mystification. Il avait reçu des vers et une lettre d'une demoiselle Malcrais de la Vigne et avait aussitôt adressé une réponse d'une galanterie assez poussée, mais en poussant la chose il avait découvert que la belle n'était autre qu'un mauvais poète bas breton Desforges Maillard.

Elle veut donc persuader le grand homme qu'elle est vraiment femme et écrit en effet une lettre si jolie et si féminine qu'il ne pourra s'y tromper.

Voltaire s'amuse, il ne veut pas que la jeune marquise s'excite à trop d'enthousiasme, mais il est entièrement séduit. Le rédacteur de l'Almanach des Muses accompagne ses vers des commentaires les plus flatteurs ; il juge que depuis Mme Des-

houlière personne n'a écrit d'aussi jolis vers et la place au-dessus des muses parisiennes de ce temps. En effet, Mme de Bourdic dont la verve est toute naturelle et spontanée devient la favorite des lecteurs de la Revue. Lorsqu'elle publie sa romance : « La Fauvette », son éditeur écrit : « Quelle fleur d'esprit, que d'agrément et de délicatesse. Le talent de Mme d'Entremont paraîtra même un phénomène bien plus singulier quand on saura qu'elle demeure au pied des Alpes, qu'elle n'a jamais fait aucun voyage à Paris et à la Cour. Elle a pour ainsi dire deviné le meilleur ton de la capitale ».

A Nîmes, elle rencontre à trente ans Pierre Galissard, Baron de Bourdic, major de la garnison. Son cœur, pour la première fois est pris, elle décide de l'éouser et comme ses vers n'étaient pour elle qu'une aimable diversion, elle adresse ses adieux aux Muses, en 1777.

Elle s'établit donc à Bourdic près d'Uzès et non loin de Nîmes, dans le château qui appartient à son mari, de l'ancien château fort ne subsistait qu'une vieille bâtisse. Mais les époux habitait une maison de campagne confortable, construite dans le style du pays. Tout à son bonheur, elle renonce momentanément à écrire, ses amis, ses admirateurs se désolent de ne plus lire aucun de ses vers.

Elle ne répond pas à leurs vœux mais pourtant n'abandonne pas les préoccupations de l'esprit, elle va à Nîmes où elle est reçue dans la meilleure société, où elle fait partie auprès de son amie Mme Verdier Allut d'un cercle charmant où l'on trouve également le poète François Larnac, l'amiral Brueys, le comte de Dammartin. A Nîmes, elle est élue à l'Académie et très bien accueillie :

Le vrai savant est l'homme aimable, écrit-elle  
Mais l'homme aimable en ce moment  
Se multiplie autour de moi.

Comme discours de réception, elle prononce l'éloge du sage du XVI<sup>e</sup> siècle dont l'esprit modéré, la critique spontanée et imprévue, l'aimable philosophie ont formé sa jeunesse. Montaigne avait été très oublié sous Louis XIV mais il y avait un renouveau d'intérêt en sa faveur, et le discours de Mme de Bourdic fit très forte impression.

Pourtant Mme de Bourdic caressait le projet d'un grand voyage à Paris ; elle y apparut bientôt, probablement en 1784 et fut reçue comme une poétesse connue et admirée. Quel charme avait pour elle cette vie de Société de l'ancien régime ; elle tenait un salon littéraire avec Mme du Boccage, et là des écri-

vains venaient faire connaître la primeur de leurs œuvres avant qu'elles n'aient vu le jour, puis, c'étaient des spectacles d'opéra, des bals, mais partout elle entendait parler de Franklin, le Nestor de Philadelphie.

Nous en arrivons enfin à Benjamin Franklin ; il avait d'abord été comme nous l'avons dit, un savant qui s'était créé lui-même, avait fait de célèbres découvertes sur la foudre, sur le paratonnerre, ensuite il était devenu un homme d'État ; comme on était en pleine guerre de l'indépendance, que l'Amérique, dans cette lutte était très seule, on avait envoyé Franklin comme ambassadeur à Paris pour plaider la cause des « insurgents » et obtenir une alliance avec notre pays. Franklin était déjà un homme lourd, entravé par la goutte, mais il avait en lui une puissance d'attraction extraordinaire et fut la coqueluche des Parisiens et surtout des Parisiennes ; il fut entouré de femmes de la plus authentique aristocratie (qui ne s'intéressaient peut-être pas beaucoup à la cause des insurgents), et comme il savait utiliser d'une façon pratique leurs offres de service ; il demanda à Mme de Bourdic qui parlait anglais et se souvenait encore un peu de l'allemand qu'elle avait entendu dans sa jeunesse, de l'aider dans ses traductions.

Après les séances de travail, il y avait aussi des heures de délassement. Mme de Bourdic nous dit qu'elle n'a pas de voix, en réalité, elle chantait agréablement des romances, en s'accompagnant de l'épinette et fit ainsi, avec ses compagnes, passer de bien agréables moments à l'homme d'État.

Elle lui écrit à propos de la traduction d'une lettre dont elle s'était chargée, elle lui adresse même une lettre en anglais. Enfin, son séjour se termine et elle va prendre congé de lui.

Mme de Bourdic revint dans son domaine ainsi qu'à Nîmes et à Uzès ; à ses amis, elle parlait souvent de Franklin dont elle apportait un portrait. L'un d'eux lui écrit : Elle jouissait toujours beaucoup avec son mari de son bonheur champêtre. En 1788, elle devint pour la seconde fois veuve, c'est alors qu'avec beaucoup de fraîcheur et de vérité, elle évoque l'éveil du domaine à la vie quotidienne et le souvenir de son bonheur.

En 1789, au moment de la Révolution, elle est à Paris, on nous la décrit comme très aristocrate, méprisant Mirabeau, en 1790, elle obtenait un pavillon à Marly et devint le bote en train d'une petite société qui comprenait Mme de Bouillon, Mme d'Espagnac, Pougens, historien et linguiste aveugle. Pourtant il ne semble pas qu'on l'ait inquiétée. Elle continuait à écrire dans l'Almanach des Muses, et en 1794 elle se maria pour la troisième fois avec le citoyen Viot qui fut nommé commissaire des relations avec Barcelone et administrateur des domaines. Elle

touchait à la cinquantaine mais son cœur restait très jeune, elle affectionnait toujours ses pompons et ses nœuds — sa parure — ce que tout le monde lui pardonnait, même les femmes, elle aima donc ce troisième mari.

On est du même âge, l'époux devait être plus jeune que sa femme, mais il avait pour elle une grande admiration et était fort épris.

Elle continua à écrire et signe C.V. ci-devant baronne de Bourdic. Elle écrit des romances, compose le livret d'un opéra, une seule fois elle aborde un grand sujet, non sans bonheur dans l'Ode au silence où l'on peut pressentir certains accents de Vigny ; autrement, elle reste jusqu'à la fin fille de Montaigne, de sa modération, de sa philosophie souriante.

Elle repartit pour le Midi pendant que son mari se rendait à Barcelone et mourut en 1802 à la Ramière, près de Bagnols, non loin d'Uzès. Elle laissa le domaine et le château de Bourdic à un neveu, fils du frère de son mari et dont descend Mme Charles Lapierre.

Pour l'Almanach des Muses, un ami de Mme de Bourdic composa une épitaphe :

Bonté, grâce, vertu, folie aimable et sage  
Cette tombe a tout dévoré.

Ce sont les regrets et l'hommage des contemporains.

Quant à Chateaubriand qui appréciait fort Mme de Bourdic, il reconnaissait en elle la dernière d'une lignée qui avait commencé avec Marie de France et où il rangeait également Louise Labbé et les deux Margueritte. Puisque sa faveur renaît en Amérique, gardons aussi le souvenir de cette charmante poétesse de notre pays et continuons à l'aimer ».

---

## SEANCE DU 2 JUIN 1954

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. l'Inspecteur Général Paganelli, président.

Étaient présents : MM. Marcel Coulon, Gibelin, Huc, Antonin, Des Guerrois, Chanoine Bruyère, Hubert-Rouger, Seston, Chanoine Cantaloube, De Régis, Livet, Barnouin, membres résidents ; M. Alméras, membre non-résident ; M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Hubert-Rouger propose comme membre non-résident M. Ivan Gausson. Il dépose en même temps sur le Bureau, une brochure de M. Ivan Gausson qui vient de paraître sous le titre « Paris et le Félibrige ».

M. Tuffier, membre correspondant fait hommage à la Compagnie, de 480 sonnets réunis sous le titre : « Chant d'Amour, à Dieu, à la France ».

M. Gibelin a fait une communication sur « Les sources grecques de Phèdre ». Après avoir rappelé la remarquable analyse que M. Seston a donnée de la thèse de M. Knight sur « Les sources grecques » de Racine, M. Gibelin remarque que l'auteur de cette thèse a minimisé l'influence du roman grec d'Héliodore.

Racine a traité deux fois le sujet de la femme amoureuse et impudique : dans « Bajazet » et dans « Phèdre ». Héliodore a-t-il eu une influence sur la composition de « Phèdre » ? M. Gibelin examina cette tragédie à ce point de vue. L'art d'Euripide c'est dans le fait qu'elle triomphe de la vertu des personnages et l'utilise à ses fins.

La vertu de Phèdre et sa nourrice ne sont que des instruments entre les mains de Vénus. La pièce fait donc le procès de l'ascétisme. Un esprit tout différent anime la tragédie de Racine. C'est un conflit non entre l'ascétisme et l'amour mais entre l'amour chaste et l'amour coupable, le protagoniste n'est plus Hippolyte mais Phèdre.

Ce déplacement d'intérêt se rencontre dans le roman d'« Héliodore ». M. Gibelin analyse ce roman remarquable, ressemblances et différences entre la tragédie et l'épisode de Demerète et surtout le conte d'Arsace. Il rapproche aussi la tragédie de Sénèque pour noter les emprunts de Racine. L'hypothèse de l'influence d'Héliodore sur Racine est plus que vraisemblable.

M. Gibelin termine en rendant hommage à la thèse très documentée de M. Knight.

---

## SEANCE DU 18 JUIN 1954

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. l'Inspecteur Paganelli, président.

Etaient présents : MM. Bâtonnier Bosc, Marcel Coulon, Gibelin, Dupont, Huc, Antonin, Bâtonnier Des Guerrois, Chanoine Bruyère, Docteur Cabouat, Flaugère, Hubert-Rouger, Docteur Max Vincent, Seston, Chanoine Cantaloube, Lignières, Docteur Paradis, De Montaut-Manse, Livet ; M. Lacombe, secrétaire.

M. Knigt, Professeur à la Faculté University Collège of Swansa, est élu membre correspondant.

Sous le titre « Pierre Termier dans le Gard », M. Livet a évoqué ses souvenirs de géologue et ses travaux ont commencé, il y a 40 ans dans la montagne Sainte-Barbe, en collaboration avec M. Voulowitch. D'illustres spécialistes étudiant les merveilles de la Création s'étaient donné rendez-vous en ce coin privilégié, et entre tous le grand géologue Pierre Termier. C'est lui qui, en quelques phrases définitives expliquait que notre combustible grand-combien avait été refoulé dans l'espace au-là de son gîte primitif. « Le savant, ajoutait-il, a ici bas, une fonction sublime : il parle au nom de l'Infini ; il rappelle à ses compagnons de pèlerinage leur destinée éternelle ». M. Livet devait suivre Pierre Termier de 1918 à 1924. Il vient de déposer au Muséum de Nimes un atlas en 3 volumes, fruit de 15 ans de travail et qui définit les directives du grand Maître sur notre géologie régionale. Lorsqu'on avait approché l'auteur de « A la gloire de la Terre ». La joie de connaître, on restait envoûté et l'on n'avait qu'à suivre tout droit le chemin tracé. M. Livet retrace la vie du grand savant évoque la physionomie de Marcel Bertrand, de Suess et leurs leçons au bord du Gardon.

M. le Docteur Paradis a ensuite présenté l'œuvre de M. Fraigneau que la Compagnie a admis comme membre non-résidant, Nimois d'origine, écrivain réputé et il a conquis la notoriété par ses études sur Louis II de Bavière, le Journal d'un solitaire de Port-Royal, le Songe de l'Empereur : Julien l'Apostat. Autant par ses commentaires pertinents que par des citations choisis, M. le Docteur Paradis met en relief le talent de M. Fraigneau qui, dit-il, comme un fil de harpe recevant les impulsions et vibrant au moindre souffle rend toujours un son pur. Ce qui le caractérise est la pureté du style et l'allure classique. M. le Docteur Paradis termine par l'analyse du Songe de l'Empereur.

---

Nouvelle Série

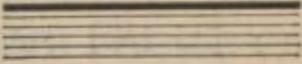
Le N° : 150 frs

N° 3

**BULLETIN  
DES SEANCES**

DE

**L'ACADÉMIE DE NIMES**



3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> Trimestre 1954



IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND  
NIMES — 12, RUE PRADIER, 12 — NIMES

1954

# SOMMAIRE

---

## Faits académiques :

Election comme membre résidant de Monsieur Enjoubert, homme de lettres .....	51
Réception de l'Académie Racinienne .....	54
Election comme membre non-résidant de M. Robert, Professeur à la Faculté de Rennes.....	57
Décès de M. le Chanoine Chabot, membre résidant	57
Lettre de la Société des Ecrivains de Province.....	59
Décès de M. Fauré-Frémiot, membre résidant.....	62

## Communications :

M. Hubert-Rouger : La Commission Municipale de 1870, à Nimes .....	51
M. Paganelli : Institution sanitaire d'après Georges Fouillé .....	53
Evolution de la notion de département d'après Franck Rouvière .....	53
M. le Chanoine Bruyère : Folklore Beaucairois.....	57
M. Marcel Coulon : Mistral restitué à la poésie française .....	59
M. Hubert-Rouger : Travaux édilitaires à Nimes (1871-1880) .....	60
MM. Gibelin et Brunel : Sur l'orthographe de Nimes .....	62
M. Gibelin : Une corrida de muerte (conte languedocien) .....	62
M. le Commandant Chailley : Un explorateur nimois	60
M. Dupont : Colonisation et vie rurale dans le Roussillon et la Marche d'Espagne au IX <sup>me</sup> s.	63

## Hommages :

M. Davé : Une correspondance de 1789 ; changement de noms de localités ; liste de suspects, enquête sur le Tribunal Révolutionnaire de Nimes .....	59
M. François de Ramel : Les Vallées des Papes d'Avignon .....	60
M. Robert : Homère .....	

## Rectificatif :

A propos de « Pierre Termier dans le Gard » par M. Livet .....	64
--	----

BULLETIN  
DES  
SÉANCES DE L'ACADÉMIE  
DE NIMES

---

SEANCE DU 2 JUILLET 1954

Etaient présents : M.M. Paganelli, Président ; De Balincourt, Huc, Bâtonnier Jean Bosc, Docteur Baillet, Lignières, Davé, Bâtonnier Fabre, Dupont, Livet, Docteur Max Vincent, Coulon, Hubert Rouger, membres résidants ; Des Guerrois, Secrétaire Adjoint

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Monsieur l'Inspecteur Général Paganelli.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Il est procédé ensuite à l'élection d'un membre résident.

A l'unanimité des membres présents, Monsieur Enjoubert, Notaire honoraire, auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire de la Provence, membre du Palais Littéraire de Paris, est élu.

Monsieur le Président donne ensuite la parole à M. Hubert Rouger, sur le sujet suivant : « La Commission Municipale de 1870 à Nîmes ».

L'orateur prend pour point de départ de son exposé la situation de la Municipalité de Nîmes, au 6 Septembre 1870, au moment où la démission du Maire M. Balmelle avait été acceptée et le Conseil Municipal élu les 13 et 14 Août dissous.

Le même jour, le Préfet Laget nommait une commission municipale de 44 membres, chiffre qui fut porté à 55 membres par arrêté du 29 Septembre. La Municipalité comprenait 30 Républicains de toutes nuances et 24 Conservateurs dont 15 Légitimistes.

Parmi les Républicains, on notait Bourry, négociant ; Meynard-Auquier, fabricant de gants ; Léon Penchinat, avocat ; Ali Margarot, banquier ; Numa Gilly, poudrier ; Guiraud, dit le gros-Cesé ; Etienne Delon, négociant ; Docteur Carcassonne ; Casimir Soulas, avocat ; Arnaud Gaidan ; E. Rozier, vinaigrier ; Vigouroux, négociant ; Samuel Guérin, propriétaire, etc...

Parmi les Conservateurs, Numa Baragnon, avocat ; Bézard, propriétaire ; Henri Revoil, architecte ; Ferdinand Boyer, avocat ;

De Trinquelagues, propriétaire ; J. Magne, propriétaire ; Lamarque, négociant ; d'Everlange, avoué ; De Mérignargues ; De Valfons, propriétaire.

Le Maire, Auguste Demians, était républicain. Parmi ses adjoints étaient : Docteur Perrier, républicain ; De Bouillargues, conservateur ; Picheral père, républicain qui fut remplacé par Sully Auquier ; René Ginoux, conservateur, etc...

Cette composition de la Commission Municipale assurait son influence du triple point de vue de la défense nationale, de la sécurité publique et de la sauvegarde républicaine.

La Commission Municipale fut installée officiellement en Septembre. Le Maire prononça une allocution qui débutait ainsi :  
« Nos désastres ont eu pour résultat de rapprocher les cœurs et  
« effacer les dissidences, aussi je croirais nous faire injure si  
« malgré les divergences d'opinion qui peuvent exister dans  
« cette enceinte, je mettais en doute que tous ici nous sommes  
« animés d'un seul et même sentiment... ».

Dans le cours de son allocution, il faisait appel à l'union de tous et stigmatisant le gouvernement tombé, il faisait confiance dans celui de la République pour porter le fardeau très lourd qui lui était laissé.

La tâche de la Commission des 55 était lourde, il fallait faire face à une crise générale, la plupart des fabricants avaient arrêté leurs métiers, les ateliers étaient déserts, les usines fermées, le commerce paralysé, le chômage s'étendait, les caisses de secours ne suffisaient pas.

Le premier acte de la Commission fut donc de décider l'ouverture de chantiers. Le 2 Octobre, l'émission de l'emprunt de 1.600.000 francs, dont 800.000 pour les eaux et 800.000 pour procurer du travail aux ouvriers. L'annuité d'emprunt fut engagée par 15 centimes additionnels.

Le 3 Octobre, la création d'une Garde Nationale fut adoptée. Une liste de projets à étudier fut arrêtée, notamment l'abaissement de la Chaussée du Cours Neuf, aujourd'hui Boulevard Jean-Jaurès, la régularisation du Cadereau, la couverture de l'Agau.

L'orateur donne ensuite une série de précisions sur l'œuvre de la Commission et sur les mesures prises pour faire face au chômage et à la misère. L'hiver s'annonçait rude, la température descendit à 10 degrés au-dessous de zéro dans la nuit de Noël. Le Phylloxera attaquait les vignobles de la région. Néanmoins, la saison théâtrale eut lieu mais sans subvention. Plusieurs représentations furent données au profit des mobilisés.

M. Hubert Rouger indique qu'en dehors des nombreux groupements politiques, il existait un certain nombre de cercles dont

la politique était bannie : Cercle du Commerce, Cercle du Nord, Cercle du Midi. L'Académie de Nîmes brillait d'un vif éclat par la qualité de ses membres, notamment Auguste Aurès, Germer Durand, Henri Revoil, Anatole de Cabrières, le Pasteur Viguière.

Une épidémie de petite vérole vint s'ajouter aux calamités nées de la guerre et de la crise industrielle. Le Maire de Nîmes qui avait prodigué ses visites au cours de l'épidémie fut atteint à son tour. Alité le 14 Janvier 1871, il expirait une semaine plus tard, le 23 Janvier.

Ce fut dans la ville une consternation générale ; les obsèques, qui furent grandioses, eurent lieu aux frais de la Ville.

Plusieurs discours furent prononcés par le Préfet Laget, au nom du Gouvernement ; Numa Baragnon, au nom du Conseil Municipal ; Emile Teulon, en qualité de colistier de Demians en 1848.

Après la mort de M. Demians, les fonctions de premier magistrat furent tour à tour exercées par les adjoints : Docteur L. Perrier et Irénée Gignoux.

En résumé conclut l'orateur l'œuvre de la Municipalité Demians peut se résumer ainsi : pacification des esprits, classe ouvrière protégée, tranquillité assurée.

L'œuvre édilitaire réalisée en quelques mois fut également considérable. En somme, la municipalité Demians, pour ce qu'elle a tenté et pour ce qu'elle a fait, mérite de rester vivante dans le souvenir des Nimois qui aiment leur ville.

Cette communication terminée, M. Paganelli remercie l'orateur d'avoir rendue vivante une page de l'histoire de notre ville

Monsieur le Président fait ensuite le commentaire de deux études, l'une sur l'institution sanitaire nécessité sociale de demain, par M. Georges Fouille, l'autre sur l'évolution de la notion de département, par M. Franck Rouvière, président du Tribunal Administratif Inter-Départemental de Montpellier.

Sur la première, il fait quelques réserves non sur la forme et le fond qui méritent d'être loués, mais sur les conclusions tendant à l'institution à l'école d'une éducation sanitaire. Il craint que cette éducation qui ne pourra être que rudimentaire ne charge trop les programmes scolaires déjà encombrés.

Sur la deuxième, il commente avec l'auteur la Constitution de 1946 non appliquée encore sur ce point qui veut créer, en quelque sorte l'autonomie départementale, les pouvoirs actuellement entre les mains du Préfet étant dévolus au Président du Conseil Général.

L'orateur dont l'expérience en cette matière ne saurait être contestée craint avec l'auteur qu'une pareille autonomie ne présente de graves inconvénients pour l'unité française.

Une discussion très intéressante succède à cette communication, la séance est ensuite levée à 19 heures. La prochaine séance devant avoir lieu en Octobre.

### SEANCE DU 7 SEPTEMBRE 1954

Une séance exceptionnelle a été tenue pour recevoir l'Académie Raciniennne venue pour rendre visite à l'Académie de Nîmes

La séance a été ouverte à 16 heures, sous la présidence de Monsieur Hutter, Monsieur Paganelli étant empêché d'assister à la séance.

Etaient présents : M.M. Bâtonnier Fabre, Chanoine Bruyère, Docteur Cabouat, Docteur Paradis, Tailhades, membres résidants ; Enjoubert, membre correspondant.

Monsieur le Professeur Jean Dubu a présenté les lauréats de l'Académie Raciniennne.

Monsieur Hutter a prononcé l'allocution suivante :

Monsieur le Maire,

Monsieur le Secrétaire Délégué de l'Académie Raciniennne  
Messieurs,

En ces temps de vacances, l'Académie de Nîmes s'excuse de n'avoir pu réunir un plus grand nombre de ses membres. Ceux que nous n'avons pu atteindre regretteront vivement, j'en suis persuadé, de n'avoir pu se joindre à nous pour accueillir lesreprésentant de l'Académie Raciniennne.

Lorsque notre Secrétaire perpétuel, Monsieur le Bâtonnier Lacombe m'a demandé de remplacer notre Président, Monsieur l'Inspecteur Général Paganelli, qui s'est excusé de ne pouvoir être présent, ce n'est pas sans un légitime émoi que j'ai accepté cette agréable tâche.

Non que ce plaisir ne soit également un honneur pour moi de recevoir au nom de mes Confrères, le Comité et les Lauréats d'une Compagnie aussi distinguée par ses mérites que l'Académie Raciniennne, mais j'ai craint, comme l'écrivait Racine, alors au Collège d'Harcourt, qu'en

« lisant cette pièce ignorante  
où ma plume peu coulante  
ne fait voir que trop clairement,

pour vous parler sincèrement,  
que je ne suis pas un grand maître... ».  
vous ne m'appliquiez ce jugement que Racine portait sur lui-même.

Je ne saurais, en effet, prétendre vous donner le plaisir que vous étiez en droit d'attendre de la vaste érudition et de l'élégance d'expression de notre Président, Monsieur Paganelli.

Votre Secrétaire perpétuel, le si actif Professeur Broche, dont nous déplorons tous la tragique disparition, fut un de mes camarades de classe au Lycée de Nîmes. Lorsqu'il vint présenter *Britannicus* qu'il fit jouer au Temple de Diane, il anima, ainsi qu'il le disait lui-même, ce spectacle par une causerie très vivante qui en situait l'intrigue et en dévoilait d'une façon saisissante les puissants mobiles sentimentaux. En l'écoutant, je me sentais communier avec lui dans cet esprit classique dont nous avons, ensemble, reçu l'empreinte dans notre bon Lycée de Nîmes — dont je m'accuse, s'il m'en souvient, de n'avoir pas toujours été un élève très appliqué. Mais surtout, en l'écoutant, je voyais clairement combien était grand le trésor spirituel auquel il avait pris à cœur de faire participer le plus grand nombre possible de ses concitoyens et aussi toute l'importance de son œuvre.

Il ranimait ainsi les flammes de cet esprit Racinien alimentées par les idées les plus grandes et les sentiments les plus nobles de ce siècle qui, malgré des moments très sombres, resplendit sur notre civilisation.

Aussi suis-je certain d'être l'interprète des sentiments de tous mes collègues en vous disant combien nous sommes heureux de voir, malgré la perte cruelle qu'est pour vous la disparition du Professeur Broche, votre Secrétaire perpétuel et de Monsieur Alteirac, Président du Comité des Lauréats, l'esprit de ces deux membres éminents de votre Académie, continuer à vous inspirer dans la survivance de leur pensée.

Grâce à votre action, à l'œuvre du Professeur Broche, peuvent s'appliquer les paroles de cet autre grand classique, Horace :  
« *Exegi Monumentum Aere Perennius* ».

J'ai élevé un monument plus durable que l'airain.

... ..

Messieurs les Lauréats, je vous félicite bien vivement d'avoir obtenu les suffrages de l'Académie Racinienne que je remercie, au nom de notre Académie, d'avoir bien voulu prévoir votre visite dans le programme de sa Session.

Vous vous êtes penchés sur le beau fleuve du classicisme aux eaux limpides, qui laisse sur ses rives, à travers les âges, les créations auxquelles le snobisme d'une époque a parfois imposé un masque caricatural. Vous vous êtes penchés sur ses ondes sereines pour y puiser les notions d'équilibre et de mesure qui seules rapprochent les productions humaines de celles de la Nature, et aussi, pour y puiser cette énergie féconde créatrice de l'action.

J'entends, par la pensée, le Professeur Broche commentant pour vous les recommandations d'*Andromaque* à *Céphise* :

« Fais connaître à mon fils les héros de sa race ;  
Autant que tu pourras, conduis-le sur leur trace.  
Dis-lui par quels exploits leurs noms ont éclaté,  
Plutôt ce qu'ils ont fait que ce qu'ils ont été... ».

C'est sur le même terrain du Beau et du Bien que le Professeur Broche et le Maire Alteirac se sont rencontrés avec le commun désir d'apporter à leurs concitoyens ces richesses intellectuelles dont les soucis de l'heure détournent trop souvent notre attention. Parce qu'ils nous ont donné le meilleur d'eux-mêmes, je souhaite que leur souvenir vive dans nos cœurs comme il demeurera vivant dans le sanctuaire de l'Académie Racinienne.

Monsieur Dubu a fait un rapide exposé de l'œuvre de l'Académie qui s'étend de plus en plus. La Ferté-Milon devient un second pôle d'attraction comme Uzès. C'est une action internationale de rapprochement dans l'esprit classique latin. En effet, la plupart des lauréates et des lauréats sont étrangers. On ne peut que souhaiter une Communion Intellectuelle sur de telles bases.

---

## SEANCE DU 22 OCTOBRE 1954

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Monsieur l'Inspecteur Général Paganelli, Président.

Étaient présents : M.M. Fabre, Marcel Coulon, Antonin, Gibelin, Huc, Velay, Des Guerrois, Dupont, Chanoine Bruyère, Brunel, Hubert-Rouger, Hutter, Seston, Lignières, Chanoine Cantaloube, Colonel De Balincourt, De Régis, Livet, Lacombe, secrétaire perpétuel.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre non résidant. A l'unanimité des présents, est élu Monsieur Robert, Professeur à la Faculté de Rennes.

Monsieur le Chanoine Bruyère prend la parole :

Après avoir donné lecture de l'éloge qu'il fit aux obsèques de notre regretté confrère, M. le Chanoine Chabot, éloge qui eut peu d'auditeurs à cause de l'absence, dûe aux vacances, de la plupart de nos confrères, M. le Chanoine Bruyère aborde sa communication sur le Folklore beaucairois.

Le Folklore ? pourquoi ce mot anglais, alors que la chose est universelle ? c'est l'exposé des mœurs, des usages, de la vie quotidienne d'un pays, en tant que cette vie se distingue de celle des autres pays. Monsieur le Chanoine Bruyère a pu décrire celle du Beaucaire d'il y a cent ans, grâce au souvenir, qu'il a conservé, des entretiens de ses grands parents maternels, lorsqu'il était jeune.

Successivement, il passe en revue les fiançailles, agréées ou non par les parents ; les charivaris ; la façon dont on accueillait les naissances ; l'éducation des enfants, leur peu de goût à aller à l'école et l'insouciance des parents à cet égard ; l'acceptation joyeuse par ceux-ci de la médiocrité de leur état.

Il s'étend ensuite sur les réjouissances qui ont toujours été en honneur à Beaucaire, où ne régna jamais l'esprit puritain : les farandoles, la pegoulado, le mai, la Careto ramado, les farces du Mardi Gras, les démonstrations burlesques du cafetier poète, Louis Bonnet, contre ceux qui, par leurs travers, prêtaient à la critique.

Une liste de quelques surnoms, et de cris pittoresques de marchands ambulants est suivie de l'exposé des jeux favoris des

Beucairois, luttés entre les jeunes de Tarascon et ceux de Beaucaire, deux villes alors rivales, et surtout les courses de taureaux. Une école taaromachique avait, à cette époque été créée à Beaucaire par Etienne Boudin, dit le Pouly, école dont le genre était un compromis entre la corrida espagnole et la course landaise.

Monsieur le Chanoine Bruyère donne enfin quelques aperçus sur la vie religieuse à Beaucaire, au milieu du siècle dernier. La foi alors y était profonde, et se manifestait bruyamment à l'extérieur. Le clergé cependant n'y était pas toujours à l'abri des critiques, non par esprit d'irréligion, mais parce que avait survécu l'esprit satirique des fabliaux du Moyen-Age. Ces critiques formaient le fond de contes amusants, vraies galéjades, dont quelques uns furent détaillés par notre confrère.

En terminant, Monsieur le Chanoine Bruyère a comparé le Beaucaire de nos aïeux à celui de nos jours. La plupart des anciens usages ont disparu. La langue et le port de la coiffe sont presque totalement délaissés. L'imitation des mœurs américaines s'est implantée, et Beaucaire a perdu son originalité d'autrefois. Pour ce motif, il était bon que fut rappelé ce qui constituait cette originalité, afin que le souvenir n'en soit pas totalement perdu par les générations montantes.

---

SEANCE DU 5 NOVEMBRE 1954

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur l'Inspecteur Général Paganelli, Président.

Étaient présents : M.M. Docteur Baillet, Marcel Coulon, Antonin, Gibelin, Des Guerrois, Flaugère, Chanoine Bruyère, Brunel, Hubert-Rouger, Mlle Lavondès, Hatter, Seston, Max Vincent, Chanoine Cantaloube, De Balincourt, De Régis, Livet, Davé, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Monsieur le Chanoine Bruyère exprime le désir que la Presse n'accepte en fait de compte-rendu de nos séances, que le communiqué officiel du Secrétaire perpétuel et a le regret de constater que les articles hâtivement publiés défigurent quelques fois la pensée des auteurs des communications.

Lecture est donnée d'une lettre adressé à la Compagnie par la Société des Ecrivains de Province exposant un projet d'une fédération des Académies de Provinces et du projet de statuts qui l'accompagne.

Il est décidé que tout en acceptant le principe, il y a lieu de s'entourer d'indications plus précises avant de donner une adhésion formelle. Le Secrétaire perpétuel est chargé de demander ces précisions en vue d'une reprise de la question.

L'Académie entend une communication de Monsieur Marcel Coulon, intitulée « Mistral restitué à la poésie française ». Monsieur Marcel Coulon n'hésite pas à dire que l'un des malheurs de la littérature française est la détermination de Mistral de ne pas écrire en français. Il a été un poète sans équivalent en France : à la fois lyrique et épique et par surcroît constamment parfait. Depuis les chansons de geste, nous n'avons pas eu d'épopée digne de ce nom. Mistral produit coup sur coup, *Mireille*, *Calendal*, *Nerte*, le *poème du Rhône*. Chez lui pas la moindre faiblesse de pensée, de sentiment, de style. Supposons qu'il ait écrit en langue d'oïl. Monsieur Coulon se plait à demander ce que serait devenu aux yeux des Français, la Provence chantée en langue d'oïl. Ed bien ! on peut remettre Mistral en français. C'est ainsi que Monsieur Coulon a traduit en vers français, *Mireille*. Il en serait de même de *Calendal*, *Nertes*, et du *Poème du Rhône*. Les poèmes lyriques présentent plus de difficultés que Monsieur Coulon a surmontées. La Compagnie écoute avec intérêt certains passages de l'introduction en vers français de Monsieur Coulon : « La Communion des Saints », etc...

Monsieur Davé a remis à l'Académie de curieuses pièces originales datant du début de la Révolution et donnant de nouveaux aperçus sur l'état d'esprit des ruraux dans le Gard à ce moment. Une correspondance datant de 1789, une liste de changements de noms de localité portant des noms de saints, une liste de suspects, une enquête en l'An III sur les membres du Tribunal Révolutionnaire de Nîmes.

## SEANCE DU 19 NOVEMBRE 1954

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Monsieur l'Inspecteur Général Paganelli, Président.

Etaient présents : M.M. Bâtonnier Bosc, Gibelin, Docteur Baillet, Chanoine Anthérieu, Professeur Dupont, Huc, Antonin, Hutter, Mlle Lavondès, Docteur Vincent, Barnouin, Hubert-Rouger, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Il est fait hommage à l'Académie d'un ouvrage posthume de notre regretté confrère François de Ramel, intitulé : « Les Vallées des Papes d'Avignon ». Essai sur la vie de quelques familles en Languedoc Cévenol au XIV<sup>me</sup> siècle.

L'Académie de Nîmes a entendu une communication de Monsieur Hubert-Rouger sur les travaux édilitaires à Nîmes, de 1871 à 1880.

Parlant de l'état de l'opinion après le décès du Maire Demians, du sectionnement électoral, l'auteur rappelle l'arrivée aux affaires de la Municipalité Blanchard, de celui qui fut Maire de Nîmes de Mai 1871 au 14 Juillet 1880. Il rappelle les premiers arrêtés et les travaux qu'il fit exécuter : aduction des eaux du Rhône, le prolongement du Cours Neuf, l'Eglise Saint-Baudile, la restauration de la Cathédrale et du Temple de l'Oratoire, la venue de l'artillerie, l'établissement des tramways, etc...

La parole fut ensuite donnée au commandant Chailley dont les attaches nimoises sont bien connues et dont la carrière s'est déroulée en Afrique, et qui parlera de Soleillet, ce Nîmois dont le commandant a recoupé les traces au Sénégal, au Soudan et en Côte des Somalis.

Soleillet est né à Nîmes, le 29 Mars 1842, a fait ses études à Saint-Joseph d'Avignon. A peine marié, il perd sa femme. Il se spécialise alors dans l'étude de l'Afrique. Son entrée dans un commerce de tissus l'amène à Alger, puis à Tunis. Il apprend l'arabe. Il s'engage lors de la guerre de 70 où il se distingue. Puis, il prend la résolution de conquérir pacifiquement les vastes contrées de l'Afrique Occidentale pour donner à la France l'honneur et l'avantage de la prédominance civilisatrice.

Pauvre, il s'adresse au Gouvernement sans succès, pas plus qu'auprès des commerçants. Par ses propres moyens, il se rend à Laghouat, parcourt le Mzab. Il revient à Alger en 1873.

Le 8 Janvier suivant, il est à Adjllfa. Il s'abouche avec Ahmed Ben Ahmed qui s'engage à le conduire à El Golea. Au prix de mille difficultés il arrive en vue de son objectif : In Calah.

Il est à égale distance d'Alger et de Tombouctou. Les Es-souriens le forcent à repartir : il échouait après avoir parcouru 3.000 km. dont 1.000 en pays inconnu.

Il publie un livre : « Exploration du Sahara central, avenir de la France en Afrique », dans lequel il préconise la pénétration purement commerciale. Il repart en 1878 pour le Sénégal qu'il traverse et voyage dans les Etats d'Ahmadou, arrive sur le Niger, passe 112 jours à Segou où on l'empêche de continuer : il a fait un voyage remarquable et est accueilli à son retour chaleureusement à Saint-Louis. Il rentre en Europe, il fait des conférences. En 1880, il repart pour Saint-Louis, voulant gagner In Salah par Tombouctou par le désert. Il ne peut y parvenir. Nouvelle tentative en 1880 par Medine ; le Gouvernement l'arrête pour diverses raisons. Soleillet va en Ethiopie et la Société Française d'Obock le charge de créer des relations entre la côte et l'intérieur.

Il va jusqu'à Ankober, a des entretiens avec Menelick et obtient trois concessions : celle d'un terrain, celle des oliviers, celle d'un chemin de fer. La Société d'Obock ayant périclité, il rentre ruiné et il meurt le 10 Décembre 1886 d'un accès de fièvre, à Aden.

Analysant les causes de ses échecs partiels, Monsieur le Commandant Chailley dit qu'il serait injuste, surtout à Nîmes, de ne pas sauver de l'oubli sa mémoire. Cette communication fut chaleureusement applaudie.

---

### SEANCE DU 3 DECEMBRE 1954

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Monsieur l'Inspecteur Général Paganelli, Président.

Etaient présents : M.M. Fabre, Gibelin, Docteur Baillet, Chanoine Bruyère, Huc, Des Guerrois, Brunel, Hubert-Rouger, Mlle Lavondès, Lignières, De Régis, membres résidants ; De Joly, membre non-résidant ; Lacombe, secrétaire perpétuel, Colonel De Balincourt, Hutter.

Au début de la séance, Monsieur l'Inspecteur Général, Président, a évoqué la mémoire du très regretté Philippe Fauré-Frémiet dont le décès vient de mettre la Compagnie en deuil. M. Fauré-Frémiet, tout en séjournant souvent à Paris, était fidèle à nos séances lorsqu'il se trouvait à Nîmes où des attaches familiales l'attiraient. Ainsi nous a-t-il souvent permis d'apprécier le talent qui lui valait de justes louanges.

Monsieur Gibelin a fait une savante communication sur l'ortographe de « Nîmes ». Il s'agit d'expliquer l'accent circonflexe qu'on emploie quelquefois. Cette graphie peut s'expliquer par les lois phonétiques : Nemausus devenant Némus, puis Nesme, qui subissant certaines influences, devient Nisme. L'« S » disparaît finalement et se trouve remplacé par un circonflexe.

Monsieur le Professeur Brunel constata, lui aussi, que Nîmes est un substitut de « Nisme ». Cette forme a peu d'autorité si on se reporte aux formes les plus anciennes du nom de notre ville. Les jalons essentiels sont fournis par Germer-Durand. La forme la plus explicable est Nezmz attestée dans un texte de 1168.

L'accent est sur la première syllabe l'« I » par Y plus ornementale ; plus tard on écrit Nismes l'« S », lettre adventice, n'avait aucun titre à subsister. Le remplacer par un circonflexe revient à lui attribuer rétrospectivement une valeur réelle qu'il n'a jamais possédée.

Monsieur le Professeur Dupont, s'offrant à examiner les textes cités par Germer-Durand, la discussion est renvoyée à une autre séance.

Monsieur Gibelin donne ensuite lecture d'un conte en langue d'oc : « Une corrida de muerte ». Un vieux taffataire en retraite dans son mazet raconte à un jeune aficionado une course à mort : celle où le célèbre matador Frascuello fut dangereusement blessé, et les pénibles incidents qui s'en suivirent. Ce rappel du pittoresque langage de la Placeto est vigoureusement applaudi.

Monsieur le Président donne lecture d'une lettre de Monsieur Hutter, annonçant la parution d'un ouvrage sur Nîmes, genre du XVIII<sup>me</sup> siècle, dont Monsieur le Docteur Baillet est l'auteur et

Monsieur Hutter sollicite le patronage de l'Académie. Ce patronage est accordé.

Monsieur Robert, membre non-résidant fait hommage d'un de ses ouvrages sur Homère. Il en sera fait un compte-rendu par Monsieur le Professeur Brunel.

Il est décidé de tenir séance le 17 Décembre et le 7 Janvier.

La séance publique annuelle est fixée au 30 Janvier, à 15 heures, elle se tiendra dans la salle de Chambre de Commerce.

---

### SEANCE DU 17 DECEMBRE 1954

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Monsieur l'Inspecteur Général Paganelli, Président.

Étaient présents : M.M. Docteur Baillet, Gibelin, Huc, Bâtonnier Des Guerrois, Professeur Dupont, Hubert-Rouger, Mlle Lavondès, Seston, De Montaut-Manse, Cabouat, Chanoine Cantaloube, Colonel De Balincourt, De Régis, Livet, membres résidents ; De Joly, membres non-résidant ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

L'Académie fixe sa séance publique annuelle au 30 Janvier.

Monsieur Dupont fait une communication intitulée : « Colonisation et vie rurale dans le Roussillon et la Marche d'Espagne au IX<sup>m</sup>o siècle ».

Au cours du IX<sup>m</sup>o siècle, le Roussillon et la Marche d'Espagne, malgré les fluctuations politiques qui les éprouvent et le rôle militaire qu'ils sont appelés à jouer, sont le théâtre d'actives manifestations rurales. Pour effacer les destructions accumulées par l'occupation musulmane et assurer le relèvement des régions nouvellement conquises, les souverains carolingiens ont encouragé une œuvre de colonisation agricole sur laquelle, nous sommes renseignés par une série de diplômes, par des plaids, par des actes de donation et ses confirmations de privilèges : Sources insuffisantes, incomplètes, mais à travers lesquelles il est possible d'en saisir les principaux aspects. Dans cet ordre d'idées, on se propose de mettre l'accent sur le rôle joué par les aprisionnaires et les monastères ou contact des Pyrénées méditerranéennes.

Les aprisionnaires sont des émigrés espagnols attirés et accueillis dans la Marche d'Espagne et le Roussillon. Ils sont établis sur des portions déshéritées du fisc qu'ils doivent défricher,

mettre en valeur et dont la possession peut leur être reconnue après 30 ans d'exploitation régulière et sur les preuves d'une fidélité manifeste à l'égard du souverain. Pour faciliter cette tâche ingrate et pénible, qui conditionne l'aprision, des avantages leur sont consentis (juridiques, économiques, fiscaux) ; mais ils restent soumis à des obligations militaires que précisent les diplômes de 815 et de 844. Les deux documents prévoient aussi pour les nouveaux venus, la possibilité de s'intégrer dans le système de la recommandation. On peut se demander si l'intention de Charlemagne et de ses successeurs n'a pas été de faire de ces apriionnaires des paysans soldats et de les amener, en les liant étroitement au sol, à défendre non seulement leurs terres, mais encore la Marche elle-même.

Quant aux monastères, fondés en grande partie après le repli des Musulmans au Sud des Pyrénées, ils se développent avec l'appui des Carolingiens qui leur accordent ou leur confirment des privilèges dont le privilège d'immunité. Assurés de leur protection, ils s'attachent, eux aussi, à la mise en valeur du sol.

Ces exploitants sont, en droit des privilégiés, car les concessions qui leur sont accordées reposent sur des garanties particulières. Mais les terres ingrates sur lesquelles ils sont établis leur imposent une continuité d'efforts. Outre les obstacles naturels auxquels ils se heurtent, ils sont contrariés par la rapacité des Comtes, par l'hostilité des pagenses, ce qui explique leurs plaintes, examinées par les plaids impériaux.

L'œuvre de colonisation se poursuit néanmoins au cours du IX<sup>me</sup> siècle comme en témoignent l'affermissement du régime apriionnaire (diplôme de 844) et l'essaimage des monastères par l'intermédiaire des celles.

Ainsi peut se développer une œuvre de peuplement et de régénération agraire qui intéresse les deux versants de Pyrénées méditerranéennes et qui prépare la formation des paroisses rurales. Si elle est compromise à partir de la fin du IX<sup>me</sup> siècle par les premiers effets du régime féodal, elle contribue tout de même à fixer les jalons qu'exploitera la renaissance rurale des XII<sup>me</sup> et XIII<sup>me</sup> siècles.

L'Académie fixe sa séance publique annuelle au dimanche 30 Janvier 1955.

---

*Note.* — A propos de ma dernière communication à l'Académie de Nîmes, intitulée « Pierre Termier dans le Gard », je rappelle, pour être exact, qu'Edward Suess n'a jamais accompagné Pierre Termier dans nos Cévennes.

*Georges Livet,*  
Géologue Honoraire des Houillères

---

Le gérant responsable : E. LACOMBE